

Université de Blida 1
Institut d'Architecture et d'Urbanisme



Master 2
ARCHITECTURE ET PROJET URBAIN
MEMOIRE DE FIN D'ETUDES

**La restructuration de la périphérie ouest de
Baraki**

La creation d'un éco-quartier
Projet architectural:centre commercial

Etudiant (s) : - Oukacine Wissem

Encadreur: Mr Seddoud

Responsable du master : Dr. Arch. M. ZERARKA

Octobre 2017

Remerciements :

Je tiens à remercier en tout premier lieu, Dieu, le tout puissant, de m' avoir donné la force de mener à bien ce travail.

Je tiens à remercier vivement tous ceux qui m' ont aidé à élaborer cet ouvrage et en particulier a notre promoteur Mr Zerarka et notre encadreur Mr Sedoud pour leurs disponibilité permanente, pour leur aide et leurs orientations précieuses ,durant toutes les étapes accomplies pour la réalisation de ce projet.

Je tiens à remercier aussi l'ensemble des enseignants de l'institut d'architecture qui ont contribué à notre formation.

Je tiens à remercier également tous nos amis avec lesquels j' ai partagé des moments mémorables,

Que tous ceux ou celles qui m'ont apporté leur soutien et aidé de près ou de loin pour l'achèvement de ce projet, trouvent ici l'expression de ma vive et sincère reconnaissance, en particulier mes parents, et mes amis.

Dédicaces :

Je dédie ce travail :

A la lumière de ma vie, mes très chers parents qui m'ont toujours soutenus, et grâce à eux j'ai pu terminer mes études, A mon très cher père mon exemple dans ma vie.

Ma très chère maman, uniques et indéniables symboles du sacrifice, de l'amour, de l'encouragement et de la tendresse.

Je voudrais vous exprimer toute mon affection et admiration pour vos prières et vos encouragements tout au long de ma vie. Que Dieu vous protège.

Mes très chères sœurs, Manel, Nesrine et Hiba je ne les remercierais jamais assez pour tout ce qu'elles m'apportent et pour tout ce qu'elles a fait pour moi.

A toutes mes tantes surtout à ma plus belle Amel

A tous mes oncles, cousins et cousines que je ne saurais citer.

A tous mes collègues et amis Pour tous les merveilleux souvenirs que nous avons partagés ensemble.

Je n'oublierai pas ceux qui m'ont tendu la main pour commencer, et finir ce projet. Qu'ils trouvent ici toute ma reconnaissance.

Merci à vous tous.

SOMMAIRE :

Chapitre 1 : chapitre introductif

1. Introduction à la thématique générale :Architecture et Projet urbain
2. Introduction au thème :Projet urbain en périphérie
3. Présentation du cas d'étude: la ville de Baraki
4. Présentation de la problématique spécifique
5. Les hypothèses de travail
6. Les objectifs de recherche
7. Présentation de la démarche méthodologique
8. Présentation succincte du contenu de chaque chapitre

Chapitre 2 : état de connaissance :

1. Introduction
2. Définitions des notions:
 1. Projet urbain.
 2. Etalement urbain:
 - 1-définition et représentation.
 - 2-les causes de l'étalement urbain.
 - 3-facteurs de l'étalement urbain.
 3. Renouvellement urbain :
 4. Développement urbain durable :
 - 1-définition du développement urbain durable.
 - 2-mesures du développement urbain durable.
 - 3-concepts du développement durable .
3. Analyse d'exemples:
- 4.synthèse générale.

Chapitre 3 : le cas d'étude :

- 1Introduction
- 2.Analyse du cas d'étude:
- 3.Aperçu historique de la ville de Baraki
- 4.Analyse morphologique
- 5.Analyse du site d'intervention
- 6.Proposition d'aménagement à l'échelle de la ville
- 7.Projet architectural
- 7.Conclusion
- 8.Bibliographie

CHAPITRE: 01

CHAPITRE INTRODUCTIF

CHAPITRE: 02

ETAT DE CONNAISSANCE

CHAPITRE: 03

CAS D'ETUDE

Bibliographie:

Les ouvrages :

- EWA BEREZOWSKA-AZZAG, projet urbain connaitre le contexte de développement durable , Ed : synergie , Alger 2011.
- CHALAS Jean-Yves, projet urbain, ménager les gens, aménager la ville p 98
- ZUCHELLIA., Introduction à l'urbanisme opérationnel, édition .OPU, Alger, 1984.
- Sylvaine Le Garrec, Le renouvellement urbain, la genèse d'une notion fourre-tout, Paris, Plan Urbanisme Construction Architecture, février 2006, 92p.
- Quel avenir pour les périphéries urbaines ? Philippe ESTEBE Extrait du livre Esprit la ville a trois vitesses.
- Projet urbain Philippe panerai chapitre 1, Eléments d'analyse urbaine : pratique urbaine
- Transformation de la périphérie des villes l'exemple de la plaine du Forez méridionale Enquetes de 1972 Claude Cretin
- Robert krier : L'espace de la ville
- Analyse urbaine PHELLIPE PANNERAI
- Image de la cité KIVEN LYNCH
- Lecture de Florence G.CANNIGGIA.

Les articles :

-DANIEL PINSON, le renouvellement urbain des grands ensembles, université de droit, d'économie et des sciences d'Aix-Marseille

-J.-M. HALLEUX ET J.-M. LAMBOTTE, reconstruire la ville sur la ville, le recyclage et le renouvellement des espaces dégradés

-Bonillo J. L., L'analyse morphologique et le projet urbain dans Intergéo-Bulletin, 1995, n° 118

-SEDDIK Hammache, les grands projets urbains en cours, Alger métropole page 30

-Article, l'Architecture d'Aujourd'hui, n° 288, 1993.

-Facteurs et conditions de réussite de projets urbains complexes, Frédéric Mialet, architecte
Les Bassins à Flots Bordeaux

-Influences urbaines et protection des espaces naturels et agricoles Claude Napoléone INRA
Ecodéveloppement - Avignon Carrefours de l'innovation agronomique, L'agriculture périurbaine.

-Étalement urbain et périurbanisation des grandes Métropoles indiennes, le cas de Mumbai :AnastasiaAngueletou.

-L'étalement urbain par Guillaume SAINTENY, Directeur des Etudes économiques et de l'Evaluation environnementale, MEDAD.

-La périurbanisation ou l'émergence de nouveaux territoires N. BertrandE. Marcelpoil, UR
DTGR - Développement des territoires montagnards

- Bonillo J. L., L'analyse morphologique et le projet urbain dans Intergéo-Bulletin, 1995, n° 118

- Clergeau, Ph., 2007, Une écologie du paysage urbain, Ed. Apogée. Rennes p 136

- Dind, La gestion du projet urbain, ed : Lausanne, janvier 2011

- MALARD V. (2001), La prise en compte de la nature dans l'aménagement urbain

Trame verte de Saint Pierre des Corps, Projet de Fin d'Etude, 16p.

-préserver la nature dans la villepar philippe clergeau.

Les thèses :

-BOUDJABI NAOUEL HANANE, mémoire (pour l'obtention du diplôme de magister option : urbanisme) , les stratégies de la reconstruction de la ville sur la ville analyse d'un cas d'étude : Constantine, université mentouri faculté des sciences de la terre, de la géographie et de l'aménagement du territoire département d'architecture et d'urbanisme, 13- 02- 2005

-Reza KHEYRODDIN, thèse pour obtenir le grade de docteur de l'université de paris ouest Nanterre la défense, le renouvellement urbain a Téhéran, politiques, pratiques et méthodes, université paris ouest Nanterre la défense, le 7 juillet 2009

- Les Sites web:

-<http://www.macadamroller.com/forum/viewtopic.php?f=13&t=3254>

-<http://rse-pro.com/piliers-du-developpement-durable-1066>

-<http://www.mtaterre.fr/le-developpement-durable/87/C-est-quoi-le-developpementdurable>

-<http://fr.calameo.com>

-[http:// www.vedura.fr/économie/aménagement-territoire/éco-quartier](http://www.vedura.fr/économie/aménagement-territoire/éco-quartier).

-google earth

-google map

Université de Blida 1
Institut d'Architecture et d'Urbanisme



Master 2
ARCHITECTURE ET PROJET URBAIN
MEMOIRE DE FIN D'ETUDES

**La restructuration de la périphérie ouest de
Baraki**

La creation d'un éco-quartier
Projet architectural:centre commercial

Etudiant (s) : - Oukacine Wissem

Encadreur: Mr Seddoud

Responsable du master : Dr. Arch. M. ZERARKA

Octobre 2017

Résumé

Remerciements :

Je tiens à remercier en tout premier lieu, Dieu, le tout puissant, de m' avoir donné la force de mener à bien ce travail.

Je tiens à remercier vivement tous ceux qui m' ont aidé à élaborer cet ouvrage et en particulier a notre promoteur Mr Zerarka et notre encadreur Mr Sedoud pour leurs disponibilité permanente, pour leur aide et leurs orientations précieuses ,durant toutes les étapes accomplies pour la réalisation de ce projet.

Je tiens à remercier aussi l'ensemble des enseignants de l'institut d'architecture qui ont contribué à notre formation.

Je tiens à remercier également tous nos amis avec lesquels j' ai partagé des moments mémorables,

Que tous ceux ou celles qui m'ont apporté leur soutien et aidé de près ou de loin pour l'achèvement de ce projet, trouvent ici l'expression de ma vive et sincère reconnaissance, en particulier mes parents, et mes amis.

Dédicaces :

Je dédie ce travail :

A la lumière de ma vie, mes très chers parents qui m'ont toujours soutenus, et grâce à eux j'ai pu terminer mes études, A mon très cher père mon exemple dans ma vie.

Ma très chère maman, uniques et indéniables symboles du sacrifice, de l'amour, de l'encouragement et de la tendresse.

Je voudrais vous exprimer toute mon affection et admiration pour vos prières et vos encouragements tout au long de ma vie. Que Dieu vous protège.

Mes très chères sœurs, Manel, Nesrine et Hiba je ne les remercierais jamais assez pour tout ce qu'elles m'apportent et pour tout ce qu'elles ont fait pour moi.

A toutes mes tantes surtout à ma plus belle Amel

A tous mes oncles, cousins et cousines que je ne saurais citer.

A tous mes collègues et amis Pour tous les merveilleux souvenirs que nous avons partagés ensemble.

Je n'oublierai pas ceux qui m'ont tendu la main pour commencer, et finir ce projet. Qu'ils trouvent ici toute ma reconnaissance.

Merci à vous tous.

SOMMAIRE :

Chapitre 1 : chapitre introductif

1. Introduction à la thématique générale :Architecture et Projet urbain
2. Introduction au thème :Projet urbain en périphérie
3. Présentation du cas d'étude: la ville de Baraki
4. Présentation de la problématique spécifique
5. Les hypothèses de travail
6. Les objectifs de recherche
7. Présentation de la démarche méthodologique
8. Présentation succincte du contenu de chaque chapitre

Chapitre 2 : état de connaissance :

1. Introduction
2. Définitions des notions:
 1. Projet urbain.
 2. Etalement urbain:
 - 1-définition et représentation.
 - 2-les causes de l'étalement urbain.
 - 3-facteurs de l'étalement urbain.
 3. Renouvellement urbain :
 4. Développement urbain durable :
 - 1-définition du développement urbain durable.
 - 2-mesures du développement urbain durable.
 - 3-concepts du développement durable .
3. Analyse d'exemples:
4. synthèse générale.

Chapitre 3 : le cas d'étude :

- 1Introduction
- 2.Analyse du cas d'étude:
- 3.Analyse territoriale
- 4.Aperçu historique de la ville de Baraki
- 5.Analyse morphologique
- 6.Analyse du site d'intervention
- 7.Conclusion
- 8.Bibliographie

CHAPITRE: 01

1.1 Introduction à la thématique générale : Architecture et Projet urbain:

- La problématique générale du master 'Architecture et Projet Urbain' s'inscrit dans le cadre des études concernant le contrôle des transformations de la forme urbaine, au sein de l'approche morphologique à la ville et au territoire.

Elle s'insère dans le large corpus des recherches urbanistiques critiques sur le contrôle et la production des formes urbaines en réaction à l'approche fonctionnaliste de production de la ville des années 1950-70 qui recourrait aux modèles de l'urbanisme moderne.

Elle privilégie le fonds territorial comme **fondement** de la planification des ensembles urbains et **support** (réservoir, matrice affecté par des structures multiples) pour définir et orienter leur aménagement : les forces naturelles qui ont assuré par le passé le développement organique des villes seront mises en évidence pour constituer le cadre nécessaire à la compréhension des rapports qu'entretiennent ces villes avec leur territoire.

S'appuyant sur le considérable capital de connaissances produit et accumulé au cours du temps par la recherche urbaine, la recherche urbanistique investit actuellement, d'une manière particulière, le domaine des pratiques nouvelles et des instruments nouveaux de projet ainsi que les nouveaux moyens de contrôle de l'urbanisation et de ses formes.

Dans ce vaste domaine (de contrôle de l'urbanisation et de ses formes), le master 'Architecture et Projet Urbain' soulève tout particulièrement la problématique spécifique de la capacité des instruments d'urbanisme normatifs et réglementaires en vigueur à formuler et produire des réponses urbaines adéquates aux transformations que connaissent les villes dans leurs centres et périphéries.

Les pratiques de l'urbanisme opérationnel (à finalité strictement programmatique et fonctionnaliste) nécessitent une attitude critique de la part des intervenants sur la ville : c'est le projet urbain qui constituera l'apport spécifique de l'architecte dans la pratique plurielle de l'aménagement de la ville, correspondant à une nouvelle manière de penser l'urbanisme. Le projet urbain devient alors un élément de réponse possible pour la reconquête de la fabrication de la ville face à la crise de l'objet architecturale et à la crise de l'urbanisme devenu trop réglementaire.

Plus qu'un concept ou qu'une grille de lecture historique des phénomènes urbains, la notion de projet urbain sera dans les années 70 l'expression qui « cristallisera les divers aspects de la critique de l'urbanisme fonctionnaliste, et simultanément, celle qui exprimera la revendication par les architectes d'un retour dans le champ de l'urbanisme opérationnel »¹.

Au cours de la décennie qui suivra, parmi les différents auteurs et théoriciens du projet urbain, Christian Devillers se distinguera sur la scène architecturale comme auteur – et acteur- dont la contribution épistémologique sur le thème du projet urbain sera la plus conséquente².

Après avoir rappelé les principales qualités qui font la ville : sédimentation, complexité, perdurance des formes pour de nouveaux usages, etc., Devillers développera trois aspects³

- Le premier concerne une **théorie de la forme urbaine** : la ville considérée comme un espace stratifié, c'est-à-dire constitué de différents niveaux de projet correspondant à autant d'échelles spatiales (réseau viaire, îlot, unité parcellaire...) et de réalisations relevant chacune d'acteurs et de logiques spatiales différents.

- Le deuxième aborde les **méthodes du projet urbain**, et reprend en écho aux qualités de la forme urbaine traditionnelle, l'idée de décomposition des temps et des acteurs de projets en fonction de deux échelles : celle de la définition du fragment urbain et celle de la conception de l'édifice.

- Le troisième s'attaque à la difficile question des **logiques institutionnelles et procédurales**. L'auteur se livre à une critique en règle de l'urbanisme opérationnel et pointe l'absence de vision spatiale, l'abstraction du règlement par rapport à la notion traditionnelle de règle ; une nuance qu'il illustre par l'évolution des notions d'alignement et de gabarit.

1. Bonillo J. L., Contribution à une histoire critique du projet architectural et urbain, Thèse d'H.D.R., Laboratoire INAMA, E.N.S.A.Marseille, (Mars 2011)

2. Devillers, Ch., « Le projet urbain », in Architecture : recherche et action, Actes du colloques des 12 et 13 mars 1979 à Marseille/Palais des Congrès, Paris, Ministère de l'Environnement et du cadre de vie, CERA/ENSBA. Concernant cet auteur, voir également: Devillers, Ch., Pour un urbanisme de projet, mai 1983 ; et Conférences paris d'architectes, pavillon de l'arsenal 1994 – Christian Devillers, Le projet urbain, et Pierre Riboulet, La ville comme oeuvre, Paris, éd. du Pavillon de l'arsenal, 1994.

3 Intervention de Ch. Devillers en Mars 1979 au colloque intitulé Architecture : Recherche et Action au Palais des Congrès de Marseille

C'est l'alternative à l'urbanisme à travers de la notion de 'Projet Urbain', qui se définit en filigrane de l'ensemble de ces propos qui nous permettront de construire une démarche de substitution au sein de laquelle l'histoire et le territoire constitueront les dimensions essentielles. Dans les faits, le projet urbain est aujourd'hui un ensemble de projets et de pratiques qui gèrent notamment de l'espace public et privé, du paysage urbain.

« Sans refléter une doctrine au sens étroit du terme, l'idée de projet urbain renvoie cependant à un point de vue doctrinal qu'on s'efforce de substituer à un autre : l'urbanisme opérationnel, et qui peut s'exprimer plus ou moins en fonction de seuils »⁴.

Bonillo J. L., L'analyse morphologique et le projet urbain dans *Intergéo-Bulletin*, 1995, n° 118

Il s'agira alors, d'une part, de développer les outils de définition, de gestion et de contrôle de la forme urbaine et de réintroduire la dimension architecturale et paysagère dans les démarches d'urbanisme, et, d'autre-part, situer la démarche du projet urbain entre **continuité avec les données de la ville historique et référence à l'expérience de la modernité**.

-Dans la démarche du master 'Architecture et Projet Urbain', le passage analyse-projet a constitué une préoccupation pédagogique majeure dans l'enseignement du projet architectural et urbain.

Dans ce registre, on citera Albert Levy et Vittorio Spigai [1989] dans leur 'Contribution au projet urbain', qui privilégieront la dimension historique pour assurer le passage entre analyse et projet : la continuité historique devant permettre d'assurer la 'conformation' du projet à (et dans) son milieu.

Cette même préoccupation est abordée par David Mangin et Pierre Panerai [1999] sous une autre optique : celle de la réinsertion des types bâtis, majoritairement produit par l'industrie du bâtiment, dans une logique de tissus.

L'histoire des villes, quant à elle, nous enseigne la permanence des tracés (voieries, parcellaires...) et l'obsolescence parfois très rapide des tissus. Il convient donc à partir de la production courante d'aujourd'hui (types, programmes, financements et procédés constructifs habituels des maîtres d'œuvre moyens) de travailler dans une perspective nouvelle qui intègre dès l'origine une réflexion sur les évolutions et les transformations possible, d'origine publique et privée. Cette tentative d'actualiser les mécanismes et les techniques qui ont permis de produire les villes, débouche ici sur des indications très pragmatiques et pratiques (tracés, trames, dimensionnements, découpage, terminologie...).

4 . Bonillo J. L., L'analyse morphologique et le projet urbain dans *Intergéo-Bulletin*, 1995, n° 118

L'objectif principal du master 'Architecture et Projet Urbain' s'inscrit dans une construction théorique qui fait de l'abandon de l'utopie de la ville fonctionnelle du mouvement moderne et de l'acceptation de la ville concrète héritée de l'histoire, la référence essentielle de la démarche du master. La ville héritée de l'histoire est le contexte obligé d'inscription de l'architecture. En retour l'architecture.... construit la ville.

Le retour à l'histoire ne signifie cependant pas le rejet 'simpliste' de la modernité pour une attitude nostalgique envers la production urbaine ancienne : les productions architecturales et urbaines du XXe siècle nécessitent en effet une plus large évaluation critique de leurs modèles et méthodes, suscitant de nombreuses voies de recherche

Au courant de l'année universitaire 2016/2017 et parmi les différentes optiques à partir desquelles le projet urbain a été abordé et développé, on citera :

- Le Projet Urbain en centre historique
- Le Projet Urbain en périphérie
- Le Projet Urbain et les Instruments d'urbanisme
- Le Projet Urbain et les nouvelles centralités
- Le Projet Urbain et le développement durable

A travers le thème du projet urbain, les étudiants pourront alors proposer un territoire de réflexion et d'expérimentation sur la ville.

Dr. Arch. M. Zerarka

Porteur du master 'Architecture et Projet Urbain'

Mai 2017

1.2 Introduction au thème :Projet urbain en périphérie

« L'un des changements les plus notables qui affecte les villes maghrébines a trait en effet à l'extension spatiale des agglomérations. Si la quasi-totalité des organismes urbains est aujourd'hui concernée par l'**étalement urbain**, c'est autour des plus grandes agglomérations que ce phénomène, d'une ampleur inconnue jusqu'à présent, est le plus remarquable. La constitution de périphéries de plus en plus lointaines et diversifiées s'accompagne d'une intensification et d'un accroissement des mobilités (navettes quotidiennes ou hebdomadaires, migrations résidentielles, etc.), ainsi que d'un renforcement des ségrégations socio-spatiales; processus accentuant (ou donnent l'impression d'accroître) la fragmentation spatiale et sociale des entités urbaines ou en définissent de nouvelles formes » ¹

La notion de périphérie est difficile à cerner, la difficulté de définir clairement l'espace périurbain ou le processus de périurbanisation est manifeste. Des ambiguïtés à ce sujet demeurent présentes. C'est pour cela qu'il y a lieu de se pencher principalement sur un des phénomènes parmi l'ensemble des faits relatifs à cette notion, celui de l'étalement urbain qui sera aussi développé davantage, puisqu'il s'agit d'un problème majeur des métropoles mondiales, pour lequel les planificateurs essaient de trouver des solutions. Cependant, on note que le développement urbain est rapide, ce dernier est effectué au détriment des zones naturelles et agricoles périurbaines, toutefois on parle également de l'étalement urbain, fait majeur de l'évolution des villes au 20ème siècle qui est devenue une question centrale dans la problématique du développement de ces dernières.

Alger à l'instar des grandes villes algériennes souffre actuellement de nombreux problèmes dûs à la métropolisation qui va engendrer un impact sur les villes du sahel. Ceci a causé la saturation de la capitale. Cette dernière crée de nouvelles périphéries pour alléger cette saturation. Ces périphéries perdent leur identité initiale tracée par l'histoire. Le développement démographique rapide en l'Algérie a causé même une saturation au niveau de ces périphéries, qui se transforment à leur tour en petits centres urbains qui s'étalent sur les terres agricoles en ignorant la nature et la vocation de la ville. Ceux-ci prennent la direction des voies importantes vers les grands centres urbains. En s'étalant la ville va perdre ses caractéristiques historiques et de là l'intérêt de faire des interventions à l'échelle de ces périphéries dans le but de minimiser ou stopper cet étalement

1.3 Présentation du cas d'étude: la ville de Baraki

"La ville n'est pas seulement un ensemble d'édifices publics ou privés, reliés entre eux par des espaces libres, mais elle est tout un processus d'évolution qui prend ses racines dans le temps" S. Muratori ²

- Parmi les périphéries de la métropole d'Alger qui souffrent de l'étalement urbain, on cite la ville de Baraki située sur l'axe d'extension de l'agglomération algéroise vers le sud. Elle jouit de bonnes conditions d'accessibilité du fait de sa situation géographique s'affirmant comme pivot par rapport aux wilayas limitrophes: Alger, Blida, Boumerdès et Tipasa.
- La commune de Baraki se localise géographiquement dans la plaine de la Mitidja ce qui reflète l'importance agronomique et hydrique de cette commune.

1-citeres.univ-tours.fr/p¹ Les parties du texte entre guillemets sont reprises de la réponse que nous avons formulées pour l'appel d'offres du FSP.

² SYLVAIN MALFROY : l'approche typo morphologique de la ville et du territoire

- Administrativement cette commune est rattachée à la wilaya d'Alger et s'étale sur une superficie de 32.Km². Elle se distance de 12Km du chef lieu de la wilaya.

-La commune de Baraki est située dans la Mitidja l'une des meilleures plaines d'Algérie. Les terres agricoles ont subi une consommation en raison des besoins multiformes à assurer à ses habitants. En s'étalant, la ville a grandi anarchiquement, elle a perdu son tracé régulier, sa typologie d'habitat a encombré son réseau routier. Le nouveau tissu est anarchique à cause des réalisations souvent insuffisamment étudiées ayant pour résultat directe un rétrécissement des terres fertiles de haute valeur agricole d'une part, et d'autre part la perte du cachet urbain: il s'agit d'une ville de lotissements.³

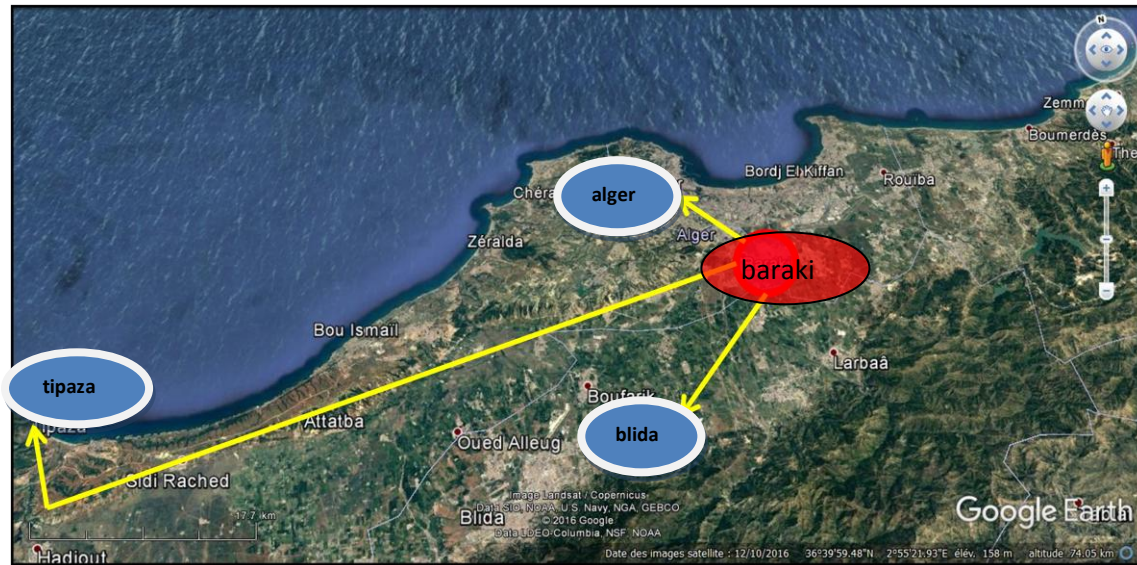


Figure1-1: carte de situation

source : google earth

-motivation du choix du site:

-Le choix du site d'intervention s'est porté sur la commune de Baraki dans la wilaya d'Alger pour les raisons suivantes:

- 1- Sa situation stratégique par rapport à la ville d'Alger.
- 2- Son implantation sur la périphérie d'Alger .
- 3- Sa situation à proximité de grandes infrastructures de communication. Le site étant situé au croisé d'axes majeurs de communication qui inclut entre autre l'autoroute est- ouest et le chemin de Wilaya offre un nombre important d'axes routiers aux usagers et facilite leur transport.
- 4- La disponibilité foncière importante.

1.4 Présentation de la problématique spécifique:

Consolider la porte d'une ville consiste à accentuer cette dernière en lui donnant une nouvelle importance et un nouveau statut. Dans le présent cas d'étude, la porte de la ville de Baraki a une situation intermédiaire entre l'agglomération et l'espace agricole périurbain. L'entrée de la ville doit être marquée pour faire la distinction entre intérieur/extérieur d'une part et entre milieu urbain/milieu naturel d'autre part, et cela par la réalisation d'un aménagement adéquat qui prend en charge l'association entre le développement urbain en périphérie par la concrétisation de la politique de renouvellement urbain et la protection de terres agricoles afin de stopper l'étalement urbain et rendre à la ville sa vocation agricole.

Le développement durable et le renouvellement urbain sont des réponses aux problèmes sociaux, économiques, urbanistiques et environnementaux. Ce sont deux concepts très liés, ils défendent des principes de réductions de l'étalement urbain. Ils permettent d'appliquer de nouvelles méthodes de gestion de projet et de tendre vers un nouveau mode de vie pour répondre aux enjeux urbains contemporains.

-La ville de Baraki, de par sa proximité d'Alger et sa position intermédiaire entre les zones industrielles " El-Harrach – Sidi-Moussa – Gué de Constantine ", a eu pour effet direct un accroissement urbain accéléré tant sous forme d'activité économique que d'habitat et d'équipement ; se traduisant inévitablement par un effet pervers sur l'espace agricole qui recule au-delà du raisonnable, on assiste alors à une invasion du béton, ce qui s'oppose entièrement aux finalités du développement durable.

-En outre, la ville n'a pas suivi le développement galopant de son espace. En effet, le territoire a été le réceptacle de plusieurs projets de relogement, sans que cela ne s'accompagne par les changements nécessaires à tous les niveaux fonctionnels du tissu urbain.

-A travers cette problématique nous pouvons tirer plusieurs pistes de questionnements:

1. Comment protéger la ville de Baraki de l'étalement urbain et peut-on lui assurer un développement urbain durable?
2. Quelle stratégie devra-être adaptée pour consolider la porte d'une ville afin qu'elle devienne un élément d'accueil et une limite urbaine pour lutter contre l'étalement ?
3. Dans ces conditions, est-il possible de maintenir et valoriser la ressource agricole en périphérie de la ville ?
4. Quelle est la forme d'aménagement susceptible de concilier le renouvellement urbain et la protection des terres agricoles ?

1.5 Les hypothèses de travail :

L'urbanisation ne doit pas détruire les espaces agricoles, elle doit envisager sa consommation avec rationalité pour préserver l'avenir des générations futures; de plus, la sécurité alimentaire est l'un des objectifs du développement durable, et l'un des défis du futur.

Afin d'assurer la sécurité alimentaire, et l'augmentation de la production agricole, le maintien de l'espace agricole périurbain ainsi que la maîtrise du front urbain, en sont une condition indispensable à leur réussite. Par ailleurs il y a lieu d'éviter le morcellement des espaces par la non création de nouvelles infrastructures.

Aussi il est important d'améliorer la liaison des grands sites et paysages aux entrées de villes, tout en assurant la gestion durable de l'environnement. Les agri parc quant à eux s'avèrent la solution adéquate pour répondre aux multiples problèmes agressant l'agriculture périurbaine, et principalement l'urbanisation.

1.6 Les objectifs de recherche:

-Les hypothèses énoncées appellent les objectifs suivants :

1. L'idée de cette étude de cas est d'apporter un éclairage sur ces préoccupations qui allient Développement durable et Renouvellement

urbain et de réaliser un état de l'art de la démarche de la collectivité locale sur son territoire.

2. Introduire une nouvelle méthode de gestion de projet et de tendre vers un nouveau mode de vie pour répondre aux enjeux urbains contemporains.
3. Se situer dans une perspective de développement urbain durable revient à élargir le champ de recherche, visant à maintenir les ressources agricoles et les concilier avec la croissance urbaine.
4. Projeter des espaces verts de respiration et intégrer la mobilité douce pour absorber la pollution et aérer la ville dans le cadre de la durabilité.
5. Démontrer l'apport du projet urbain comme une solution durable de lutte contre le phénomène de l'étalement urbain.
Le Projet Urbain " est un cadre de pensée pour régénérer la ville au profit de ses habitants, ...un guide de l'action va adapter la ville à la demande sociétale et jouer comme levier économique et social "4.

1.7 Présentation de la démarche méthodologique:

le mémoire se structurera sur la base de trois parties complémentaires, une première partie théorique, une seconde analytique, et la troisième exécutive :

1. Première Partie : Approche théorique et conceptuelle:

Cette partie est consacrée aux fondements théoriques « analyse théorique et conceptuelle », et consiste en la définition, leur contextes d'émergence et la décomposition des concepts clés de notre hypothèse, à savoir, la métropolisation (ville), les mutations urbaines, le Projet Urbain, la Modernisation urbaine et le phénomène de l'étalement urbain et la périurbanisation dans ses rapports à la problématique du développement durable.

2. Deuxième Partie : Analytique:

Cette partie est consacrée aux fondements historiques dévoilant l'origine et l'évolution du phénomène de l'étalement urbain, la périurbanisation, le renouvellement urbain, le développement urbain durable et les différentes notions relatives au thème à travers des analyses d'exemples ainsi que les différents ouvrages de références.

3. Troisième Partie : Exécutive:

Cette partie est consacrée aux applications des résultats relevés dans les deux parties précédentes, elle représente une vérification et affectations des recommandations afin de pouvoir régler les problèmes recensés et atteindre le but de notre thème qui est la restructuration de la ville de Baraki.

4 NICOLIN, Pierluigi. " *Fin de la périphérie? Haussmann dans la périphérie* ». Thème européen 4 : "Construire la ville sur la ville. Transformations de sites urbains contemporains". Points de vue [Enligne].http://www.archi.fr/EUROPAN/e4/text/ptdv_nic.htm (page consultée le 21/01/2004).

1.8 Présentation succincte du contenu de chaque chapitre:

-Notre travail est structuré en (03) chapitres :

Chapitre 1 : chapitre introductif

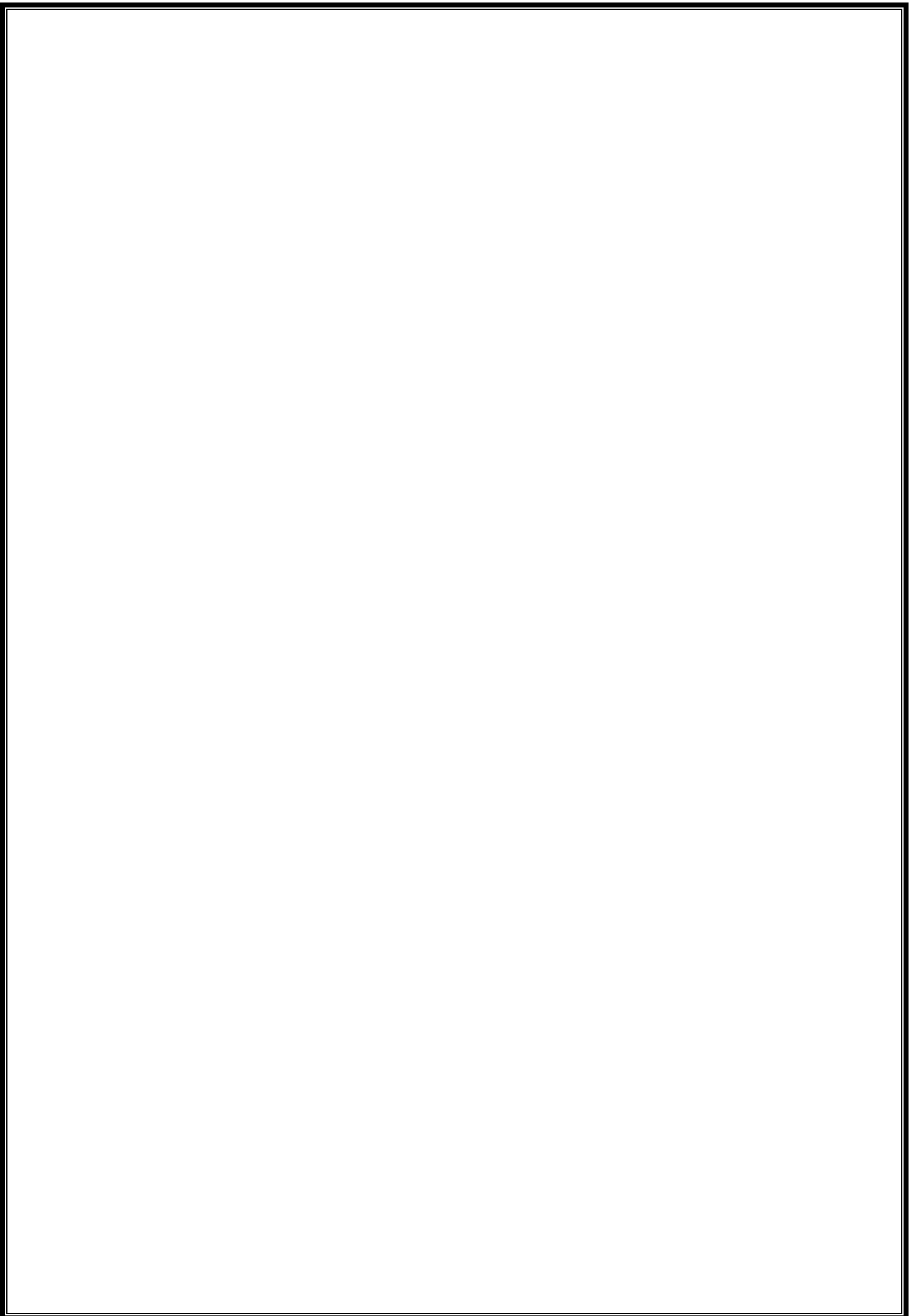
1. Introduction à la thématique générale :Architecture et Projet urbain
2. Introduction au thème :Projet urbain en périphérie
3. Présentation du cas d'étude: la ville de Baraki
4. Présentation de la problématique spécifique
5. Les hypothèses de travail
6. Les objectifs de recherche
7. Présentation de la démarche méthodologique
8. Présentation succincte du contenu de chaque chapitre

Chapitre 2 : Etat de la connaissance

1. Introduction
2. Définitions de quelques notions:
 - 1.Projet urbain
 2. Etalement urbain:
 - 1-définition et représentation.
 - 2-les causes de l'étalement urbain.
 - 3-facteurs de l'étalement urbain.
 3. Renouvellement urbain :
 4. Développement urbain durable :
 - 1-définition du développement urbain durable.
 - 2-mesures du développement urbain durable.
 - 3-concepts du développement durable .
3. Analyse d'exemples:
- 4.synthèse générale.

Chapitre 3 : Le cas d'étude

- 1Introduction
- 2.Analyse du cas d'étude:
- 3.Analyse territoriale
- 4.Aperçu historique de la ville de Baraki
- 5.Analyse morphologique
- 6.Analyse du site d'intervention
- 7.Conclusion
- 8.Bibliographie



1. Introduction:

-La ville : "un système complexe et dynamique, un paysage hautement hétérogène et une macro- écosystème »¹.

-Le but de ce chapitre est d'analyser les exemples similaires à notre cas d'étude, ainsi que les ouvrages et les articles afin de faire ressortir le maximum d'outils pour qu'on puisse intervenir dans notre site avec plus de recul et de maîtrise.

Pour cela des concepts ont été définis dès l'acquisition d'outils d'intervention nécessaires.

2.1 : Définitions des notions:

2.1.1 Le projet urbain:

-Le Projet Urbain "" est un cadre de pensée pour régénérer la ville au profit de ses habitants, ...un guide de l'action va adapter la ville a la demande sociétale et jouer comme levier économique et social ""².

-Selon Christian DEVILLERS c'est « ...une pensée de la reconnaissance de ce qui est là, des traces, du substrat, une reconnaissance du mouvement et du flux dans lequel on se situe, des fondations sur lesquelles on s'appuie pour établir des fondations pour d'autres qui viendront après. »³

- Jean YVES le définit comme suit:« le projet urbain serait une réponse conjoncturelle permettant d'administrer l'espace, c'est-à-dire, au sens du « projet urbain » comme pratique alternative, administrer les hommes – les élus, les professionnels, les citoyens, les habitants...etc. pour administrer les choses »⁴.

- De ce fait le projet urbain est un acte intermédiaire, un élément important dans le processus de la planification urbaine qui établit le lien entre planifier et construire à travers une démarche précise ce qui permet ainsi le passage et la transition entre la dimension urbaine et la dimension fonctionnelle en créant la cohérence propre entre les différents composants de la ville.

1-LES ECHELLES DU PROJET URBAIN :

- Le projet urbain politique ou projet de ville :

« Le projet urbain politique est un projet pour la ville, en tant que cité ; il propose des images collectives de l'avenir »⁵. Le projet doit permettre « de toucher les décideurs et d'emporter l'adhésion de la population du quartier ou de la commune autour de l'affirmation d'une identité collective et d'une conception partagée de l'avenir collectif »⁶

- Le projet urbain opérationnel :

-Le projet urbain opérationnel est représenté par des « opérations urbaines d'une certaine ampleur, durant au moins une dizaine d'années, généralement multifonctionnelles, associant des acteurs privés et publics nombreux et nécessitant une conception et une gestion

1- Etalement urbain et l'évaluation de son impact sur la biodiversité -Université Rennes Haute-Bretagne 2011-

2-- NICOLIN, Pierluigi. " *Fin de la périphérie? Haussmann dans la périphérie* ». Thème européen 4 : "Construire la ville sur la ville. Transformations de sites urbains contemporains". Points de vue [Enligne].http://www.archi.fr/EUROPAN/e4/tex/ptdv_nic.htm (page consultée le 21/01/2004).

3-DEVILLERS Christian, *Le projet urbain*, édition. Un Pavillon de l'Arsenal, Paris, 1994, pages 1

4-Jean-Yves, *projet urbain, ménager les gens, aménager la ville* p 98

⁵ Merlin et Choay, 1996, p.646

⁶ Merlin et Choay, 1996 p.644

d'ensemble »⁷. Ce sont des opérations urbaines complexes, qui réunissent des projets variés dans un programme, un plan et des formes d'ensemble.

- Le projet urbain architectural :

-Le projet urbain architectural est centré sur un bâtiment, ou un ensemble de bâtiments. Il s'agit d'une démarche architecturale et urbanistique intégrée. Le projet architectural est défini en relation étroite avec les éléments de la forme urbaine environnante.

2-LES DIMENSIONS DU PROJET URBAIN :

-Le projet urbain s'inscrit dans un processus de planification ouvert et souple. Il n'est pas statique et figé, il évolue et doit s'intégrer dans un environnement en évolution. Il doit trouver sa place dans la dynamique urbaine.

-Le projet urbain propose une cohérence locale, c'est-à-dire l'approfondissement d'un projet particulier, délimité dans le temps et l'espace. Il présente l'intérêt d'être précis et concret. Bohigas (1985) parle de « réalisme économique, social, culturel et politique ».

-Le projet urbain témoigne d'une réflexion sur les acteurs en présence et les moyens disponibles. Pour Busquets (1990, 1991), c'est le caractère concret du projet urbain qui lui donne sa force et sa capacité à transformer la ville, la mettre en mouvement, dans la mesure où il repose sur une réflexion plus générale.

- Intégration et ouverture démocratique :Le projet d'urbanisme traditionnel résulte d'une démarche d'experts, dans une logique qui s'est voulue scientifique. Il est basé sur des objectifs généraux définis par des planificateurs. Il s'est d'autre part souvent laissé enfermer dans une approche juridique et réglementaire qui a fini par l'exclure.

-Démocratie locale : un projet concerté

-Le potentiel réconciliateur du projet urbain et son pouvoir dialectique lui donnent sa force. Le projet urbain permet de répondre à des oppositions, notamment entre conception et réalisation qui ne sont pas des étapes autonomes ; le projet englobe l'action et se laisse englober par elle (Boutinet 1993, pp. 65,83, 252).⁸

2.1.2 L'étalement urbain:

1-définition et représentation:

L'étalement urbain désigne le développement des surfaces urbanisées à un rythme croissant associé à un éloignement des lieux d'habitat par rapport au centre-ville. La consommation excessive du foncier a deux conséquences néfastes : le mitage des paysages et la fragmentation des milieux agricoles et naturels.⁹

-Cet étalement représente la forme physique d'une expansion en faible densité des grandes régions urbaines, sous l'effet de conditions de marché, et principalement au détriment des surfaces agricoles avoisinantes.¹⁰

-Donc l'étalement urbain est l'expansion incontrôlée et disproportionnée d'une zone urbaine dans la campagne environnante, donnant lieu à des implantations à faible densité et mal planifiées. Ce phénomène, commun aux pays à haut revenu et aux pays à faible revenu, se caractérise par un habitat dispersé dans des zones résidentielles séparées, sous forme de longs pâtés de maisons mal reliées, excessivement dépendants des transports motorisés et dépourvus de zones commerciales clairement délimitées.

7(18) F. Ascher , p.647

8 mémoire de magistère : renouvellement du centre originel de la ville de GUELMA par la démarche du projet urbain ; sous la direction du MR AICHE MESSAOUD ; UNIVERSITE MENTOURI Constantine .p31-35-36-37-38-39

9 lutter contre l'étalement URBAIN PAR LA DENSIFICATION URBAINE (Direction départementale des Territoires des Yvelines)
10-L'étalement urbain en Europe , Agence européenne pour l'environnement le 13 avril 2011

2-les causes de l'étalement urbain:

-Plusieurs facteurs peuvent contribuer à expliquer l'étalement urbain durant les dernières décennies. Le coût du foncier plus bas en périphérie en est une cause essentielle.

-Une cause perverse parce qu'étant donné la prégnance du présent chez les candidats à l'achat, elle conduit in fine à un coût global (logement+ déplacements), sans même parler du budget temps d'un logement périphérique, parfois supérieur à celui d'un logement plus proche de son emploi, contrairement

à ce qui est parfois avancé et espéré. Ce ne serait donc pas une éventuelle préférence des Français pour la maison individuelle qui serait la cause de la périurbanisation. D'abord, parce que maison individuelle ne signifie pas forcément étalement urbain.

-3-Facteurs et impacts de l'étalement urbain:

1-Les facteurs macro-économique:

-Mondialisation: C'est l'expansion à l'échelle mondiale, des échanges, des liens d'interdépendance et des situations qui en découlent entre activités humaines, nations et systèmes politiques et sociaux. Elle se manifeste par l'interdépendance croissante des économies et l'expansion des échanges et des interactions humaines.

La mondialisation représente aussi parfois une opportunité de développement. Certaines villes, longtemps isolées réussissent à s'insérer dans les réseaux mondiaux pour développer de nouvelles ressources. C'est le cas par exemple, de villes du golfe persique ou de Chine. Celles-ci tirent des ressources d'activités (tourisme, vente d'arts ...) destinées à une clientèle mondiale disposant d'un haut niveau de vie.

La mondialisation est caractérisée par le phénomène d'urbanisation,

2-Facteurs micro-économiques:

-Le prix du foncier: La disponibilité foncière est l'un des facteurs déterminants dans le processus d'urbanisation des villes. En effet, la ville s'étale parce qu'elle grandit et qu'il n'y a plus assez d'espace disponible dans ses limites à une date donnée (Nicot, 1996). La hausse des prix du foncier pousse les nouveaux ménages à s'éloigner du centre-ville en allant s'installer en périphérie, là où les terrains sont disponibles et moins chers. La demande évolue aussi face au parc de logements existants en centre-ville (nature, taille et prix du logement).

-L'industrialisation et ses effets: les faubourgs urbains semblaient particulièrement favorables au développement de l'activité industrielle. Dans un premier temps, les manufactures s'installent à proximité des centres villes créant un tissu mixte mêlant industrie et habitat puis, progressivement, les périphéries se spécialisent pour rejeter le plus loin possible les espaces de production, principalement pour des raisons de nuisances. Corrélativement, les usines drainent une partie de la main d'oeuvre hors du centre, dédensifiant ainsi le cœur historique.

3- Le transport:

- le transports facilite par les déplacements intra-urbains ; les périphéries sont alors « plus proches » qu'elles ne l'étaient auparavant. Les avantages de localisation dans les faubourgs se renforcent, accélérant la dédensification du centre ville. Le réseau de transports s'étend, améliorant la desserte des périphéries les plus éloignées . Les transports sont ainsi la solution à la saturation des centres et, par conséquent celle de la population.

-la voiture individuelle au cœur du phénomène:L'automobile modifie les comportements des ménages, permet de raccourcir les durées des trajets et favorise la ville étalée. La proximité temporelle s'est alors substituée à la proximité spatiale. Cette mobilité accrue a largement contribué à l'étalement urbain en favorisant l'urbanisation des territoires lointains de la ville. Elle a permis aux nouveaux habitants de ces nouveaux espaces urbanisés de s'affranchir de la

contrainte distance domicile lieu de travail et la dépendance liée aux moyens de transport en commun ; désormais, ils se sentent en ville sans y habiter.

4-Facteurs démographiques:

L'accroissement démographique des grandes aires urbaines s'accompagne de phénomènes d'étalement des cités sur les espaces périphériques, phénomènes favorisés par la mise à disposition de systèmes de transport individuels ou collectifs. L'étalement urbain peut correspondre à ce que les Anglo-Saxons désignent sous le nom d'"*urban sprawl*", introduisant ainsi une connotation négative pour désigner un mode d'expansion de la tache urbaine plutôt anarchique et peu contrôlé.

5-La demande de maison individuelle:

Les ménages choisissent de s'installer loin des agglomérations parce que: ils n'ont pas trouvé un habitat dont les caractéristiques (prix, confort, taille, équipements, voisinage) étaient équivalentes plus près de leurs lieu de travail , les coûts de construction sont plus élevés pour le logement collectif que pour le logement individuel, en raison des techniques de construction, des normes plus exigeantes.

6- Problèmes urbains :

pollution, mauvaise qualité de l'air, insécurité, problèmes sociaux, manque des espaces verts.

2.1.3 Renouveau urbain :

-Le renouvellement urbain : nouvelle politique d'intervention sur les tissus urbains existants, « on pourrait définir le concept de renouvellement urbain, par un changement profond, au moyen de démolitions totales ou partielles, de la morphologie urbaine d'un quartier sous différentes facettes, et pouvant donc cumuler des interventions ayant un impact sur la trame foncière, la trame viaire et les déplacements, les formes architecturales, les fonctions, les services, la gestion, les caractéristiques de l'espace public »¹¹

-Pour définir les contours de cette notion, on peut dire que le "renouvellement urbain" est « conçu comme pouvant intégrer plusieurs dimensions thématiques (le social, l'économique et l'urbain) et recouvrant plusieurs échelles territoriales...du quartier – lieu d'identification du problème – à l'agglomération – lieu supposé de résolution du problème. »¹²Il ne définit pas une échelle territoriale en tant que telle mais permet d'ouvrir un champ qui implique une imbrication de différentes échelles territoriales.

Un concept nouveau, une pratique ancienne, Concept issu des politiques anglo-saxonnes menées dès les années 1970 dans le but de lutter contre les effets de la crise qui affecte les industries traditionnelles (sidérurgie, exploitation minière, textile, etc.).

La disparition d'une partie de ces activités dans les villes provoque l'apparition de friches qui s'accompagnent généralement d'une dégradation de l'environnement naturel et bâti du quartier où elles se situent, ainsi que d'une détérioration des conditions économiques et sociales (diminution des investissements, chômage, précarité).

11-Revue les Cahiers de l'habitat et du logement, Page 6, quelles définitions du renouvellement urbain.

12 Sylvie HARBURGER : Caisse des Dépôts et Consignations ; Participation au séminaire GRIDAUH-GRALE : « Le renouvellement urbain : approche interdisciplinaire » du 26 mars 2002, p. 7.

Cette décadence urbaine (*urban decay*), ainsi que l'ont nommée certains auteurs anglais dès la fin des années 1960 comme D. F. Medhurst et J. Parry Lewis (1969), entraîne les villes concernées sur la pente du déclin aussi bien physique qu'économique et social.

Il s'agit alors pour les autorités locales de trouver des solutions capables d'enrayer ce déclin et de rendre à la ville son dynamisme passé.

Les politiques mises en place prennent alors le nom de politiques de renouvellement urbain « urbain *renewal* » : politiques qui portent tout d'abord sur la réhabilitation du bâti, l'amélioration du cadre physique et de l'environnement (notamment au niveau des friches), ce qui doit permettre de rendre le secteur concerné plus attractif pour de futurs investisseurs et de nouvelles activités.¹³

-Ses objectifs sont triples :

- définir un meilleur équilibre des agglomérations
- réussir la mixité et la diversification des fonctions urbaines
- assurer une offre d'habitat diversifiée et de qualité.¹⁴

2-Les origines de renouvellement urbain :

Ce phénomène s'est d'abord formalisé aux Etats-Unis à partir des années soixante, lorsque la délocalisation des activités maritimes a conduit au délaissement de vastes espaces, devenus friches portuaires. Ces vides urbains ont été réaffectés, à l'initiative des municipalités, à des activités tertiaires créant ainsi de nouvelles centralités, comme à Boston, Baltimore, et New Orléans. Pour les expériences européennes, illustrées magistralement par le cas des London Docklands, à partir des années quatre-vingt, puis de Barcelone, le renouvellement urbain a consisté à reconverter totalement des espaces délaissés, mais en y reconstruisant de véritables "morceaux de ville" multifonctionnels. La notion de "renouvellement urbain" a donc plusieurs origines. En France, encore ce terme était en relation avec l'expérience de l'agglomération de Lille, à partir de laquelle a été inventée l'expression de "ville renouvelée".

Cette expression est apparue intéressante car elle était en opposition avec celle de "rénovation urbaine". La rénovation a été en France associée à une image négative, qui est celle de la déportation de la population en périphérie et de la démolition. Elle ne correspond pas à la notion de réhabilitation qui se restreint au problème du logement et à la notion de "restructuration urbaine" exclusivement relative aux éléments spatiaux et physiques de l'approche. Elle s'oppose également à la notion d' "étalement urbain".

Le renouvellement urbain, est une notion qui est née chez les professionnels de l'aménagement. Son appropriation par les élus et les politiques s'est réalisée à l'occasion de la loi SRU. Là, il faut souligner la profonde rupture avec cette loi par rapport à ce qui s'était passé avant, et qui était issu quelque part de la charte d'Athènes. La loi SRU en s'opposant à l'étalement urbain se fixe des objectifs, comme le développement durable et le renouvellement urbain.

13-Mémoire POUR L'OBTENTION DU DIPLOME DE MAGISTRE EN URBANISME, RENOUVELLEMENT DU CENTRE ORIGINAL DE LA VILLE DE GUELMA PAR LA DEMARCHE DU PROJET URBAIN). Mr. BOUDRA Messaoud.

14-Sylvaine Le Garrec, *Le renouvellement urbain, la genèse d'une notion fourre-tout*, Paris, Plan Urbanisme Construction Architecture, février 2006, 92p.

3-Les causes du renouvellement urbain :

Actuellement, le cadre bâti dévalorisé ou obsolète se présente sous deux formes : celle qui touche un patrimoine affaibli par les carences de sa conception d'origine ou les dégradations intervenues, d'une part ; et celle qui concerne les formes bâties rendues caduques par des modes de vie ou des types d'occupants qui ont changé, d'autre part. Toute perte d'usage est perte de valeur. Ayant des répercussions multiples, ce phénomène d'obsolescence et de dévalorisation, concerne d'abord les propriétaires ou locataires qui voient leur logement perdre de ses qualités, pour des raisons liées au bâtiment comme à son environnement, les industriels ou commerçants qui doivent cesser leur activité, et les salariés dont l'emploi est menacé sauf au prix d'une relocalisation incertaine tant pour l'entreprise que pour eux.

Ces dévalorisations, avec les risques de dynamiques négatives tant pour les personnes que pour les biens concernés, débouchent sur un dysfonctionnement global du quartier concerné. Cette situation implique des actions de rupture afin de stopper, voire d'inverser le phénomène de dévalorisation. Ce processus de la perte de valeur puis de redressement organisé, est appelé 'phénomène de renouvellement urbain'.

Les interventions de renouvellement urbain empruntent plusieurs voies et vont de la restructuration des immeubles de logements, l'amélioration de la desserte des transports, la création de nouveaux services publics, à l'implantation d'entreprises et l'accompagnement social des habitants. Car en réalité, s'il s'agit bien de changer la ville, de la renouveler, de modifier fondamentalement et durablement la physionomie des quartiers en difficulté, c'est pour changer la vie des habitants.

4-Les actions du renouvellement urbain :

- La restructuration des espaces urbains dégradés par la résorption de l'habitat insalubre.
- La requalification du bâti ancien.
- Le traitement des friches industrielles.
- Les démolitions et les reconstructions de logements inadaptés.
- La création de nouvelles fonctions urbaines.
- La réalisation d'équipements structurants.
- L'amélioration de la desserte en transports.
- L'accompagnement social des habitants .¹⁵

2.1.4 Développement urbain durable :

-La notion de la ville durable

Ville durable est une expression qui désigne une ville ou une unité urbaine respectant les principes du développement durable et de l'urbanisme écologique, qui cherche à prendre en compte simultanément les enjeux sociaux, économiques, environnementaux et culturels de l'urbanisme pour et avec les habitants.(15)

15 mémoire de magistère : renouvellement du centre originel de la ville de GUELMA par la démarche du projet urbain ; sous la direction du MR AICHE MESSAOUD ; UNIVERSITE MENTOURI Constantine . p70-73

19 - <http://www.developpement-durable.gouv.fr/>

1-Définition du projet urbain durable:

C'est l'adoption de tous les acteurs du projet urbain des principes du développement urbain durable, lors de toutes les étapes du projet.

2-Les mesures du projet urbain durable:

- Mesures pour le lien social.
- Mesure pour l'environnement.
- Mesure pour la viabilité économique.
- Mesure pour le cadre de vie.
- Mesure pour la participation des habitants.

3-Les concepts du développement durable :

Michael Jacobs fait une analyse du discours du développement durable et identifie six idées centrales au concept liées à la définition Brundtland.¹⁶

L'intégration de l'environnement et de l'économie, c'est-à-dire que le développement économique doit se faire en considérant la protection environnementale. Ce constat souligne l'importance du lien entre économie et environnement, et offre l'idée sous-jacente que le développement économique doit se poursuivre, mais qu'il faut le faire avec une planification adéquate qui examine les effets sur l'environnement.

1. il y a une préoccupation quant à l'impact de l'activité humaine actuelle sur les générations futures. L'avenir est donc un aspect important du développement durable.
2. la protection environnementale, par la réduction de l'utilisation de pesticides, la réduction de la dégradation environnementale et l'utilisation efficace des ressources naturelles, est souvent associée directement au discours du développement durable.
3. l'idée d'équité, soit la réduction de l'écart entre les moins nantis et les plus nantis au sein de la population en général, est importante. L'équité doit également se retrouver entre les générations, ce qui crée en partie le lien avec l'idée d'avenir du deuxième point.
4. le discours du développement durable fait également référence à la qualité de vie, mais aussi que le niveau de vie ne devrait pas être uniquement associé au revenu disponible. Finalement, la participation est importante: que pour que le développement durable puisse être atteint, il faut que tous les groupes de la société aient une voix et participent à ce programme.
5. Le sixième point, sur la participation, est apparu en 1992 dans l'Agenda 21. Le développement durable est la première tentative de mettre tous ces objectifs dans un concept unique.

4-Les actions du développement durable :

- Créer une nouvelle connexion au vieux bourg .

¹⁶ Jacobs, M. Sustainable development as a contested concept, in Dobson, A. Fairness and filiturity: Essays on environmental sustainability and social justice. Oxford: Oxford University Press, 1999 p.26

- Induction d'une mutation urbaine des abords .
- Un quartier renouvelé, porteur des activités et d'habitat densifié .
- Innervé par la voie verte, ligne de déplacements modes doux .

2.1.5 Eco quartier:

« L'écoquartier se situe au point de rencontre entre l'art de construire un bâtiment durable et l'art de gérer une ville durable » ¹⁷

-Le compte rendu de la réunion thématique « éco quartier » du Comité opérationnelle urbanisme du Grenelle de l'environnement stipule que « *l'éco quartier est un quartier durable englobant des notions environnementales, sociales et économiques* » ¹⁸

-Un éco-quartier, ou quartier durable est un quartier urbain qui s'inscrit dans une perspective de développement durable : il doit réduire au maximum l'impact sur l'environnement, favoriser le développement économique, la qualité de vie, la mixité et l'intégration sociale.

-L'éco-quartier va intégrer en amont de sa conception de nombreux critères, notamment : la gestion de l'eau : traitement écologique des eaux usées, épuration, protection des nappes phréatiques, récupération de l'eau de pluie pour une réutilisation dans le quartier le traitement des déchets.

-Un Éco quartier doit respecter les principes du développement durable :

- Promouvoir une gestion responsable des ressources.
- S'intégrer dans la ville existante et le territoire qui l'entoure.
- Participer au dynamisme économique.
- Proposer des logements pour tous et de tous types participant au « vivre ensemble » et à la mixité sociale.
- Offrir les outils de concertation nécessaires pour une vision partagée dès la conception du quartier avec les acteurs de l'aménagement et les habitants. ¹⁹

¹⁷ -Les Ecoquartiers, Pierr e Lefèvre, Michel Sabard ,P8

¹⁸ éco quartier mode d'emploi, catherine charlot-valdieu et Philippe outrequin.

¹⁹ Définition du ministère français de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement

2.1.6 Synthèse des concepts:

Le projet urbain s'avère être une démarche opportune pour trouver des réponses aux situations complexes caractérisant l'urbain. Il définit les actions qui s'inscrivent dans le cadre d'une réflexion territoriale globale.

Le renouvellement urbain est devenu un axe porteur du débat sur la ville.

un nouvel outil s'est affirmé d'après le renouvellement urbain c'est : construire la ville sur la ville. Le renouvellement urbain semble être devenu une doctrine officielle dans le champ de l'urbanisme. Ce concept est désormais utilisé pour désigner des actions d'urbanisme qui concernent une grande diversité de situations en ville.

Dans notre cas d'étude les interventions menées pour renouveler la ville Baraki militent pour sa restructuration et la création dans son périmètre d'un agri-parc et un agro-tourisme sur les flancs Est et Ouest de la ville qui constitueront un poumon important au plan écologique.

Part ailleurs il y a lieu également de projeter "un quartier durable" afin d'animer la porte ouest de la ville de Baraki et créer une liaison l'urbain d'une part et les terres agricoles d'autre part .

2.2 Analyse d'exemples:

2.2.1 L'entrée de la ville du

Havre :

1-Présentation et accessibilité de la ville :

Le Havre est une commune située au Nord-Ouest de la France, elle est accessible Depuis l'Ouest (Rennes, Nantes) par L'A84 puis par celle du Havre (A29), depuis l'Est (Rouen, Paris) par L'A13 et aussi par la N14 (Rouen) puis la N15 (Havre), et depuis le Nord (Lille) par l'A29 qui arrive directement au havre.

2-Les enjeux de cet aménagement :

Dans le cadre de la ré-urbanisation, cet aménagement redensifie la ville et la rend plus attractive en injectant des services et des activités économiques, ainsi l'entrée est marquée par le Stade Océane, et un hotel trois étoiles .

Cet aménagement vise à aménager des voies dédiées aux piétons et aux vélos, de réduire les embouteillages et de faciliter la desserte des quartiers, il permet aussi de réfléchir à l'organisation des transports dans toute la ville pour une bonne articulation entre tous les quartiers. Et pour une liaison Soquence-Sanvic, un bus électrique est prévu, ainsi qu'un téléphérique entre ville haute et ville basse.



Figure 2.1 Carte du réseau routier de la ville du Havre ;
Source : Google, Wikipédia.



Figure 2.2 Le site de Soquence et du Grand Stade, Source :
vidéo, un nouveau visage pour l'entrée d'une ville



Figure 2.3 Le nouveau pont de l'entrée du Havre ;
Source : Au Havre, la phase 2 des travaux d'entrée de
ville démarre lundi

3-Les actions menées dans cet aménagement :

- La disparition des stations-service et la création d'un espace naturel agrémenté de bassins et de promenades.
- L'aménagement de deux carrefours à feux avec la suppression des deux passages souterrains.
- démolition de l'autopont pour le remplacer par un nouvel ouvrage d'art : un nouveau pont de 210 mètres de long assure désormais la liaison nord-sud entre la ville et le port, il a été conçu pour franchir les voies ferrées sans enjamber l'entrée de ville.



Figure 2.4 Le site de Soquence et du Grand Stade de la ville du Havre, Source : vidéo, un nouveau visage pour l'entrée de ville.

- création d'un nouveau carrefour à l'intersection Jean Jaurès / Armand Barbès.
- installation d'une promenade paysagère.



Figure 2.5 Le carrefour Sémard-Pressensé ; Source : Interview : Luc Lemonnier, adjoint au maire réalisé par Karine Lebrun



Figure 2.6 Le carrefour Sémard-Pressensé ; Source : Interview : Luc Lemonnier, adjoint au maire réalisé par Karine Lebrun



Figure 2.7 Le nouveau visage de l'entrée du Havre ; Source : vidéo, une entrée de ville entièrement rénovée

4-Vue générale de la future entrée de la ville du Havre :

- Une autoroute dans la ville.
- Une circulation parfois difficile notamment au niveau des passages souterrains.
- Des quartiers coupés en deux.
- Un axe urbain paysager.
- Des voies de circulation plus fluide grâce à des carrefours à feux à la place pont et de passages souterrains.
- Des aménagements agréables pour les piétons et les cyclistes.
- Des carrefours sécurisés pour relier des quartiers riverains.



Figure 2.9 La ville du Havre demain ; Source : vidéo, un nouveau visage pour l'entrée d'une

de

Au-delà de la valorisation paysagère, le réaménagement de l'entrée de la ville du Havre répond à plusieurs objectifs majeurs liés au développement durable à travers l'introduction de modes de transports doux, à la desserte des quartiers Sud, à la gestion autonome des eaux pluviales, et à la sécurité comme évacuation en cas de catastrophe.

2.2.2: LE QUARTIER DE MERMOZ EN France :

1-Contexte de l'opération :

-Le quartier Mermoz est situé à l'entrée Est de la ville de Lyon, il s'inscrit dans un site stratégique pour l'agglomération Lyonnaise en terme urbain et paysager comme en terme de déplacements. Une des spécificités du quartier Mermoz, est qu'il est traversé par l'autopont Mermoz-Pinel et une section de l'autoroute A 43, constituée de huit voies au total elle constitue une véritable fracture sur Mermoz.

2- Enjeux du projet :

- Des enjeux d'habitat, de commerce, de déplacement et de requalification des espaces

publics : Ouvrir le quartier sur le reste de la ville (tentative de réconciliation entre le quartier et la ville), apporter d'avantage de mixité, transformer l'image du quartier par l'amélioration du cadre de vie, le désenclaver, diversifier l'offre immobilière et les activités. Ainsi qu'un programme de démolition/reconstruction et de réhabilitation de son parc de logement.

3-Principes d'organisation spatiale :

Pour ouvrir le quartier sur son environnement proche, un réseau de voiries claires et hiérarchisées sera développé au sein du quartier Mermoz Nord, dont le maillage s'insérera dans le tissu environnant et s'ancrera notamment sur le nouveau boulevard Mermoz. Ils répondront ainsi à un double objectif :

- développer une trame viaire interne clairement définie, structurant le quartier en îlots,
- travailler aux limites du quartier par des percées physiques sur l'extérieur, offrant une perspective viaire entrante sur le quartier.

-Le désenclavement du quartier se fera également par l'approche globale des espaces publics de Mermoz. La création d'un réseau d'espaces publics fonctionnels et hiérarchisés, en lien avec le contexte et les pôles environnants de Mermoz Nord.

-Cette intervention consistant à relier le quartier aux espaces publics environnants vise à répondre aux abus d'usages actuels des espaces publics de Mermoz Nord et permettra l'appropriation du quartier par l'ensemble de ses habitants.

Enfin, pour permettre l'ouverture du quartier, le projet développe un bâti à échelle humaine, en lien avec ceux des quartiers environnants.

Le projet s'efforce d'offrir une dynamique interne au quartier et de lui apporter un caractère attractif.

-Il prévoit la création d'une façade urbaine dense le long du boulevard Mermoz.

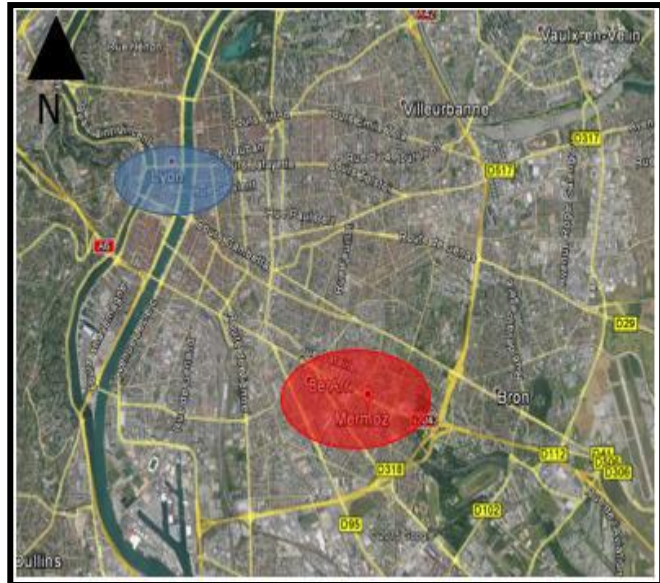


Figure 2.10 situation géographique
source google earth



Figure 2.11 Quartier Mermoz avant et après rénovation

L'orientation des nouveaux bâtiments le long du boulevard Mermoz, sera parallèle à celui-ci afin de créer une continuité du bâti. Les seules ouvertures seront constituées par les rues perpendiculaires présentant elles-mêmes une continuité des façades.

Les rez-de-chaussée de ces nouveaux bâtiments le long du boulevard seront proposés pour l'implantation d'activités tertiaires, notamment médicales. En lien avec les autres activités médicales du huitième, ces rez-de-chaussée d'activité permettront de redynamiser économiquement le quartier et d'y développer une réelle mixité de fonction. Un traitement spécifique des espaces publics le long de cette façade urbaine est prévu par notre projet.

Le renforcement de l'attractivité commerciale du quartier se fera par la réimplantation des commerces de Mermoz Nord, auparavant situés dans un espace enclavé, peu visible depuis l'avenue, dans la rue Latarget prolongée. En continuité avec la rue commerçante de Mermoz Sud, elle permettra une meilleure accessibilité à ces commerces de proximité qui bénéficieront du dynamisme de la rue Latarget de Mermoz Sud.

Pour faire progresser l'objectif de mixité sociale et urbaine, une meilleure répartition de l'implantation du parc social.

-La diversification de l'offre de logement sera facilitée par la construction de bâtiments neufs.

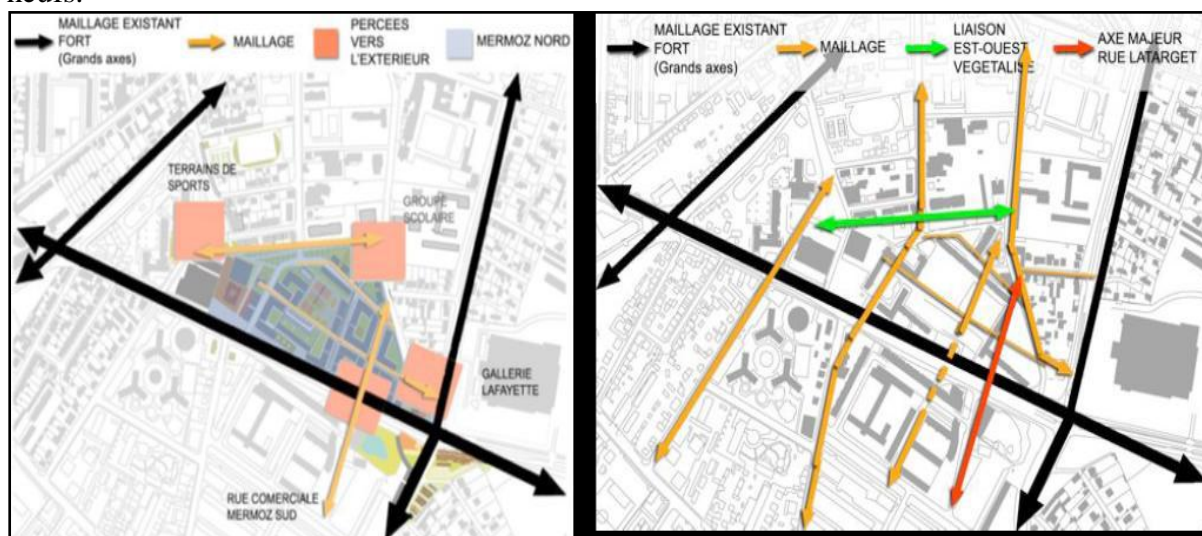


Figure 2.12 schéma des percés vers l'extérieur du quartier

4-Mise en forme du projet :

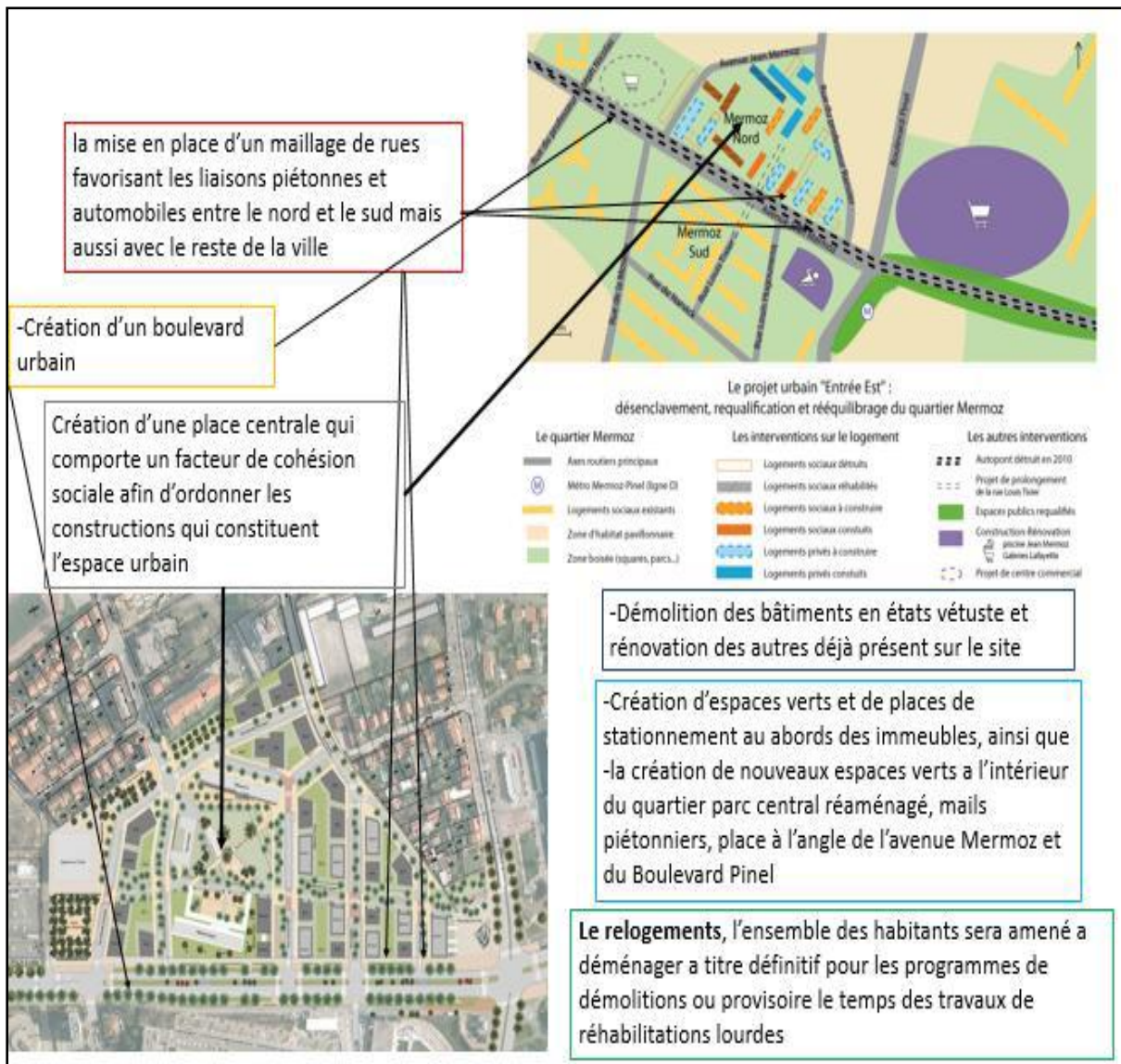


Figure 2.13 schéma de principe

2.2.3 Eco quartier de HANOVRE KRONSERG:

1-Situation et limites



Figure 2.14 Situation et limites de la ville Kronserg, travail des étudiantes

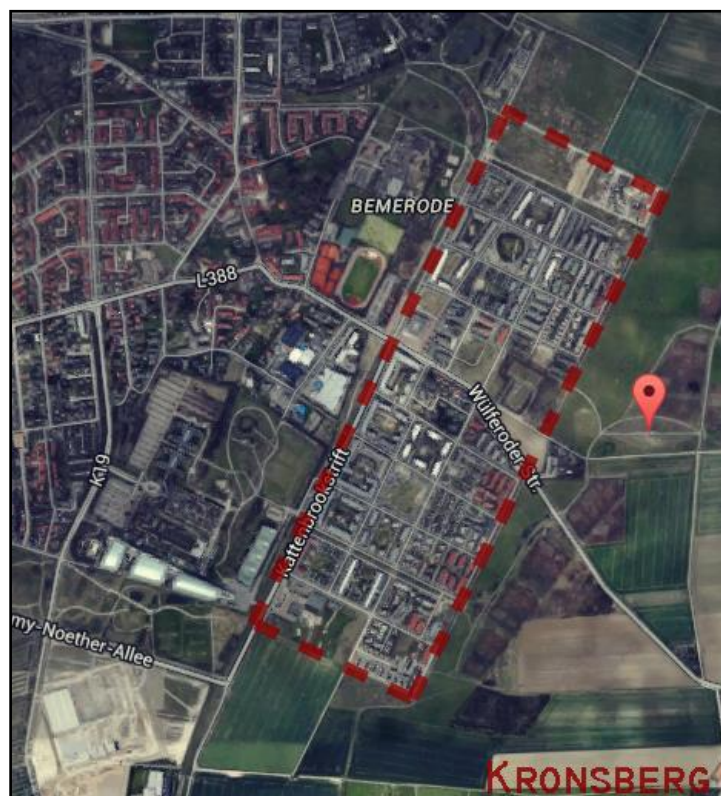


Figure 2.17 schéma de découpage parcellaire



Figure 2.16 image du projet

2-Fiche technique :

Situation : Hanovre, Allemagne

Superficie : 1 200 hectares

Programme : 6000 logements pour 15000 habitants. Près de 3000 emplois

3-Caractéristiques :

-Ce projet applique les principes du développement durable à différents niveaux allant de la

planification à l'échelle globale jusqu'à la plus petite échelle d'intervention. (Energy Cities, 2008)

-Un urbanisme de forte densité pour une faible emprise spatiale. Des transports respectueux de l'environnement.

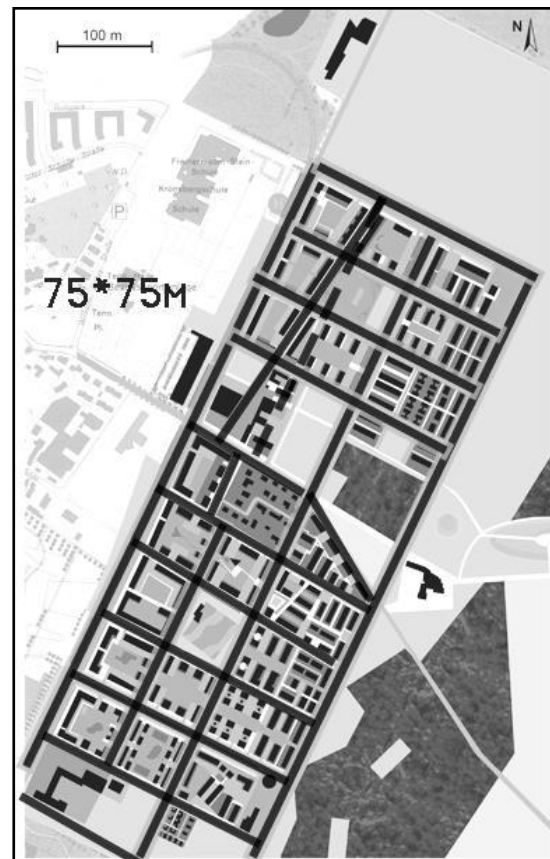
-Des espaces non construits de qualité.

-Une certaine proximité entre l'habitat et l'emploi.

4-Découpage en ilots:

Une trame de base orthogonale de 75*75 m limitée par des voies presque toutes rectiligne qui

représente un cadre pour de nombreuses constructions différentes.



5-Structure viaire et mobilité:

-Prolongement de trois voies mécaniques afin de créer une relation entre l'existant et le nouveau projet.

-Hiérarchisation de la structure viaire à l'intérieur du quartier (mécanique et piétonne).

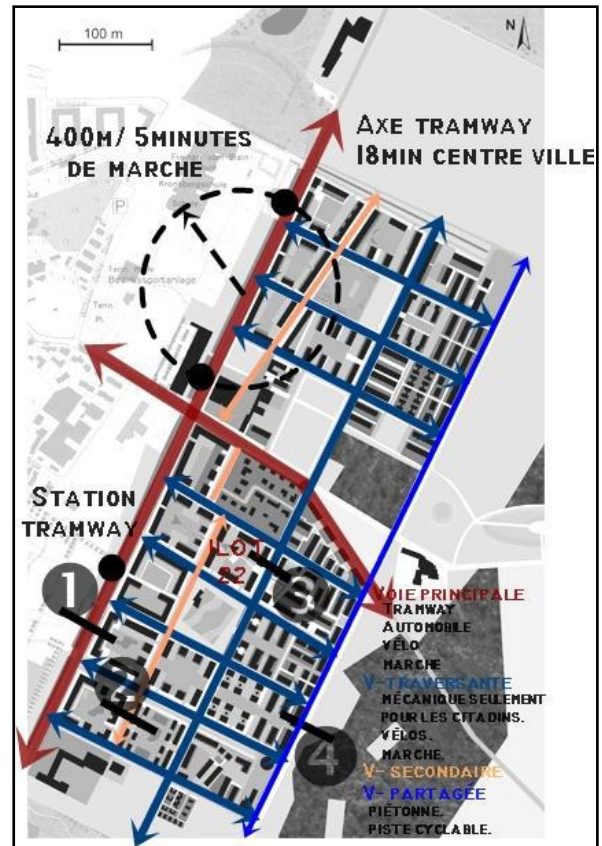


Figure 2.18 Schéma de structure viaire

6-Règlementation des voies:

Coupe1 : rue principale

La traversée piétonnière est marquée, ce qui permet l'accès sécurisé à la station de TC.

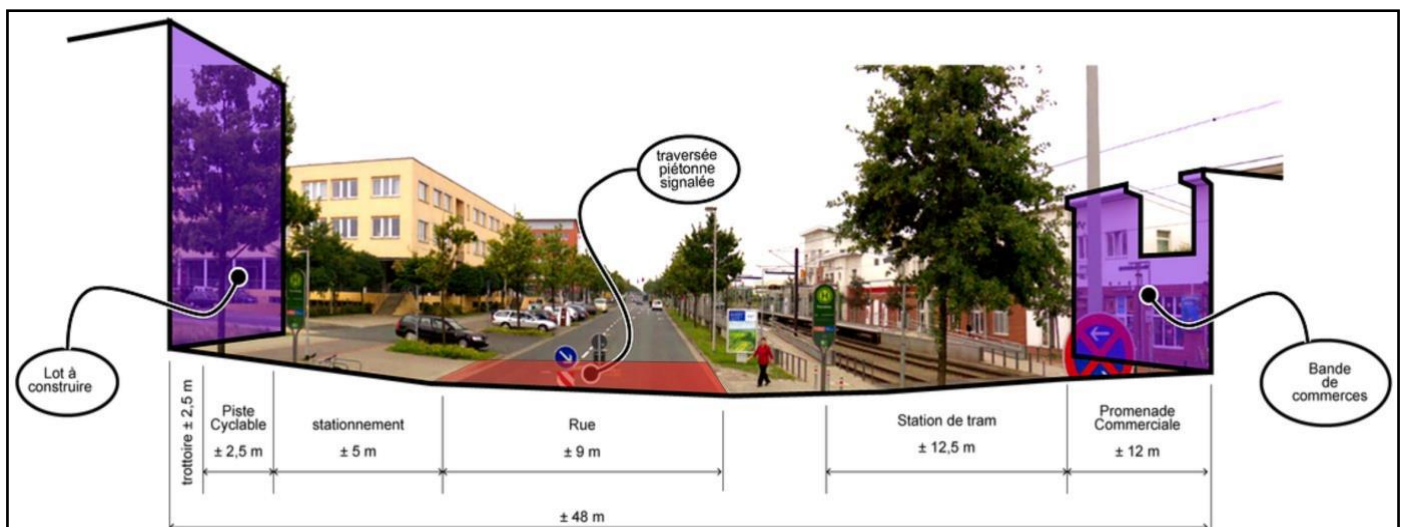


Figure 2.19 Coupe1 : rue principale

Coupe 2 : rue secondaire 1

Faible largeur de la rue, d'une rue à deux voies on passe à une seule en rencontrant un passage piétonnier. Ceci force évidemment le ralentissement du trafic automobile (mesures de trafic calming). Les véhicules servent d'écran entre les piétons et les automobiles en mouvement.



Figure 2.20 rue secondaire 1

Coupe3 : rue secondaire 2



Figure 2.21 rue secondaire 2

La largeur de la voie est réduite sur toute la longueur de la rue par un accotement de 1 mètre de chaque côté.

Voie carrossable accessible pour une voiture à la fois. La rencontre se fait sur l'accotement. Ceci réduit la vitesse (30 km/h).

Coupe4 : rue partagée



Figure 2.22 rue partagée

Une voie large entièrement pavée (piétons, cyclistes) et ouverte visuellement sur une promenade et la campagne qui entoure Kronsberg.

7-Implantation de bâtis:

- Alignement obligatoire des constructions sur la structure viaire avec des coeurs d'ilots libre
- Une forte densité en termes de gabarit avec différents typologies et une diversité architecturale.
- Impact de la réglementation sur l'architecture : apparition des portes urbaine



Figure 2.23 image du projet



Figure 2.24 image du projet

8-Densité et gabarit:

Un dégradé de densité exprimée en nombre d'étage, la haute (5 étages) près de la zone commerciale jusqu'à la maison unifamiliale détachée près de la frange agricole et ceci permet à une variété d'habitants de trouver un logis suivant ses aspirations résidentielles.

9-Mixité fonctionnelle et sociale:

Il existe une variété d'usage, une mixité verticale (commerces au niveau de la rue, logements aux étages). La variété d'usage est donc perceptible uniquement à grande échelle ou à grande vitesse.

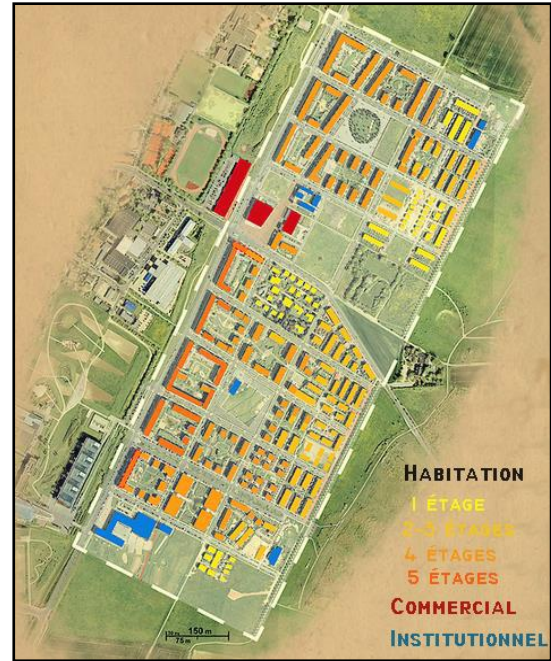


Figure 2.25 Schéma de gabarit et mixité

10-Rapport plein/vide:

Bâti aligné sur la voie avec un cœur d'îlot libre.



Figure 2.26 Schéma sur le rapport entre le plein et le vide

Il y'a pas une répétition des parois, différence de traitement entre la façade qui donne sur le jardin et sur le cœur d'îlot.

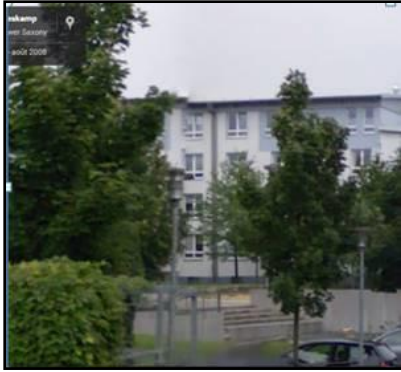


Figure2.27 Façade sur le jardin



Figure 2.28 Façade sur le cœur d'îlot

4-Durabilité : Aspects significatif:

4.1- Optimisation de l'efficacité énergétique:

* Energies renouvelables



Figure2.29 Solaire

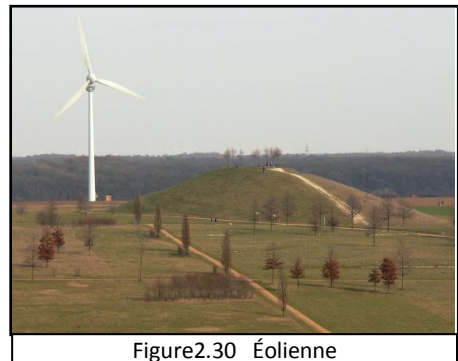


Figure2.30 Éolienne

- Deux unités de cogénération (chauffage urbain).
- La norme Kronsberg de 55kw/m²/an appliqué aux constructions neuve.
- Construction a faible consommation énergétique.
- Bonne isolation.

4.2-Gestion des eaux de pluie:

- * Plan de gestion des eaux de pluie avec un système de drainage semi naturel.
- * Un réseau de fossés et de lieux d'infiltration : Creusé de chaque coté de la chaussée « limite

les risques de la pollution en drainant les eaux pluviales vers les bassins de rétention.



Figure2.31 image du projet



Figure2.32 image du projet

4.3- Gestion des déchets:

-Déchets de chantiers

- Traitement des déchets du chantier sur place.
- Le sol excavé a été réutilisé dans le quartier afin d'améliorer l'environnement.
- Matériaux de construction écologiques.

-Ordures ménagère

- Système de collecte tri-sélectif avec un centre de recyclage et un système de conteneur enterré.



Figure2.33 image du projet



Figure2.34 image du projet

Synthèse :

Après avoir analysé l'exemple on a retenu les points suivants :

- Prolongement de deux voies mécaniques pour créer des connexions entre le quartier Kronsebrg et le quartier existant Bemerode.
- Découpage de l'aire d'intervention en îlots.
- Identification, la hiérarchisation puis réglementation de la structure viaire.

2.3 Synthèse générale :

-Selon l'analyse des exemples étudiée on a pu constater que le renouvellement urbain est un outil de l'urbanisme opérationnel et donc du projet urbain qui vise à l'amélioration du fonctionnement urbain, économique et social.

-Aussi il est la meilleure solution au problèmes de l'étalement urbain car il assure le développement de la ville en protégeant l'environnement naturel tel que la préservation des terres agricole.

CHAPITRE: 03

CAS D'ETUDE

1-PRESENTATION DE LA VILLE DE BARAKI

1.1 Introduction:

Baraki à l'instar de toutes les villes algériennes souffre de multiples crises liées au phénomène de l'étalement urbain.

En effet, de nombreuses initiatives privées répondant au besoin de logement, sont menées sans réflexion préliminaire nécessaire au plan d'urbanisme voire même en l'absence d'un contrôle administratif des pouvoirs publics compétents en la matière. Compte tenu de la richesse de ses terres agricoles et son tissu urbain qui sont d'une grande valeur pour la ville de Baraki, tout est indiqué pour la réalisation d'une étude approfondie qui permettrait de trouver des solutions adéquates aux problèmes découlant de l'étalement urbain.

1.2.Situation géographique:

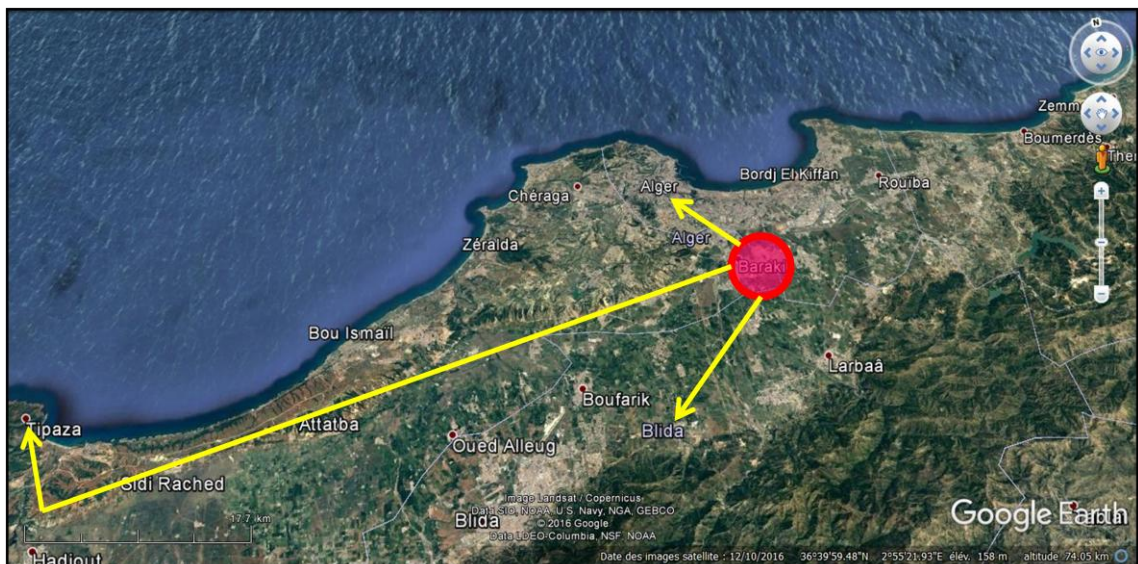


Figure 3.1 situation géographique de la ville. -source google earth

-La commune de Baraki rattachée administrativement au territoire de la wilaya d'Alger se localise géographiquement dans la plaine de la Mitidja à 12Km au sud du chef lieu de wilaya. ce qui reflète son importance au plan agronomique et hydrique. Elle s'affirme comme pivot par rapport aux wilayas de Blida, Boumerdes, Tipasa et particulièrement à la ville d'Alger.

-La commune de Baraki est limitée comme suit:

- *Au nord par les communes Gué de Constantine et El Harrach,
- *A l'ouest par les communes de Saoula et Birtouta,
- *A l'est par la commune des Eucalyptus,
- *Au sud par la commune de Sidi Moussa.

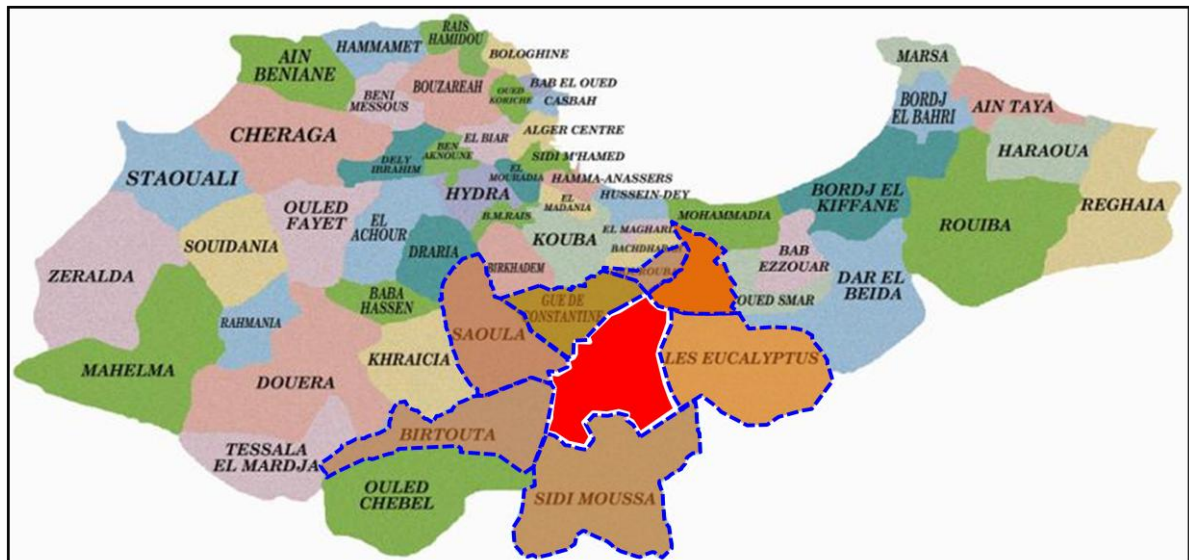


Figure 3.2 limites de la ville de Baraki

1.3. Accessibilité:

Baraki de par sa position géographique est traversée par de grands axes d'infrastructures induits par des besoins de la ville d'Alger. Elle jouit de bonnes conditions d'accessibilité.

- Elle est accessible à partir de :

- *L'échangeur Dar El Beïda-Baba Ali.
- *La voie carrossable qui relie Baraki et la RN N°38
- *Le CW N° 115 de liaison régionale, en venant d'El Harrach

-elle est aussi accessible à partir de la deuxième rocade Boudouaou-Zéralda, sur trois accès: le CW N°115, le CW N°14 assurant la liaison Gué-de-Constantine-Meftah et la voie carrossable (chemin vicinal) menant vers la raffinerie de Sidi Rezine par le nord .

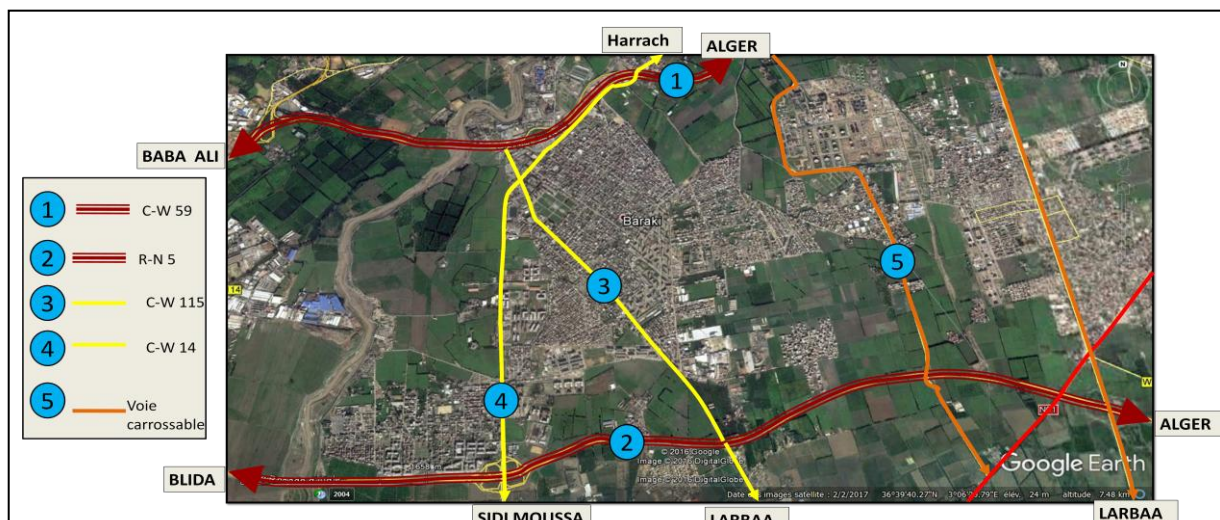


Figure 3.2 limites de la ville. -source google earth

1.4.Données Géographiques:

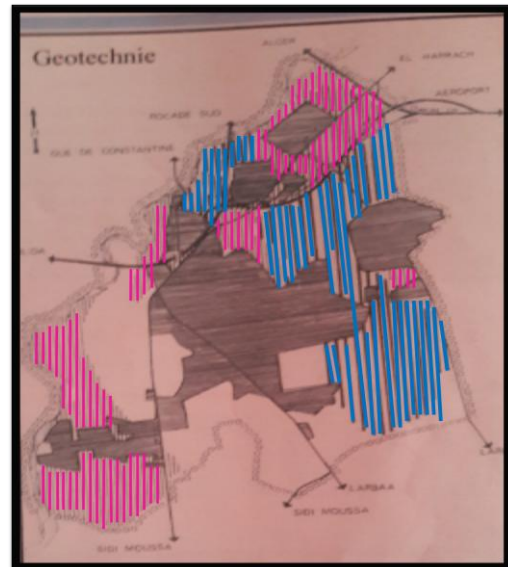
1-Relief:

- Du point de vue géomorphologique Baraki repose sur des terrains plats et marécageux.

-Après étude des points suivants: déclivité(pente), géologie (nature de sol) et hydrologie(hauteur des nappes) il en ressort que la classe des terrains favorable à la construction est constituée des alluvions caillouteuse et graveleuse et forme une bonne assise de fondation; les terrains sont plats et bien compactes. La nappe est profonde et comprise entre 14 et 24m. Ces terrains sont surtout localisés sur la zone de captage est de la commune.

-la structure géologique des terrains dans cette zone est caractérisée par:
-des dépôts d'alluvions au fonds des oueds qui occupent une grande superficie de la commune
-des dépôts de marais qui occupent la grande Mitidja et empêche l'infiltration des eaux .

-des dépôts de marais qui occupent la grande Mitidja et empêche l'infiltration des eaux .



- █ Terrain défavorable a la construction
- █ Terrain moyennement favorable a la construction
- █ Terrain favorable a la construction

Figure 3.3 carte géotechnique
source: document d'APC

-La zone de BARAKI comme toute la wilaya d'Alger est classée zone 3(zone dont l'activité sismique est la plus forte)selon le règlement parasismique algérien RPA99_ révision 2003 .



Figure 3-4 coupe topographique de la ville de baraki

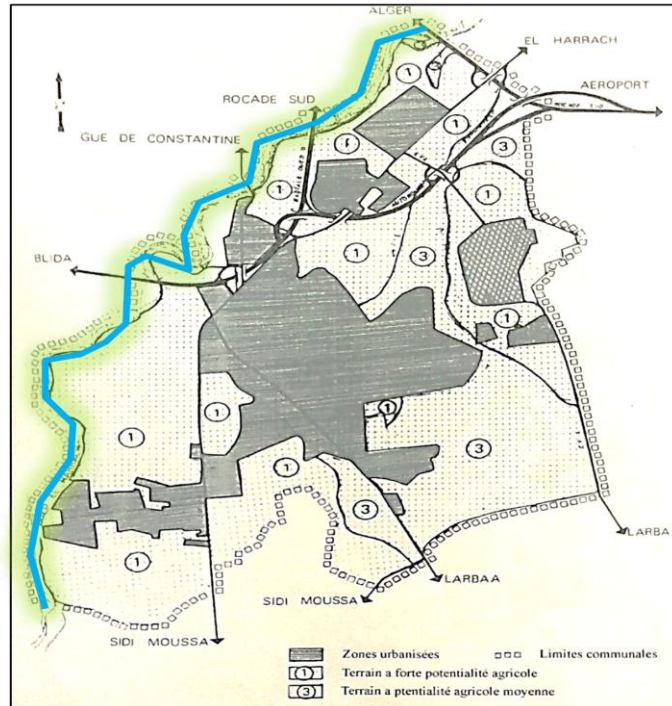
source: google earth

2-Ecologie:

-BARAKI possède des terrains à et moyenne potentialité agricole. Située sur la plaine de la Mitidja la surface totale de ces terrains est de 1409 hectares ,ce qui correspond à 52,59% de la surface totale de la commune .

-Les cultures développées sur ces terrains sont le maraichage et l'arboriculture.

-L'agriculture a subi un fort mitage au développement anarchique de l'habitat .



3-Climatologie:

Le climat de BARAKI comme toute la zone de la Mitidja ,est méditerranéen caractérisé par la présence de 2 saisons :

Une saisons humide et pluvieuse en hiver (octobre – avril) avec 589 mm/an de précipitation moyenne annuelle.

Une saisons sèche et chaude en été (mai – septembre) avec une température moyenne annuelle qui de l'ordre de 20.4°C).

-Les vents: Les vents dominants sont surtout des vents Ouest et Nord-Ouest pour la saison sèche et Est et Sud –est pour la saison humide.

-Les précipitations:

mois	Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Aou	Sep	Oct	Nov	Déc	Moy/an
précipitation	64.7	60	66.7	46.7	43.3	11.7	7.5	6.68	24.3	60	73.4	120	589

Tableau 3.1 tableau des précipitation

-La température:

mois	Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Aou	Sep	Oct	Nov	Déc	Moy/an
température	10.9	10.9	13.0	15.0	18	22	25.4	23.9	23.8	20	16	12.5	20.4

Tableau 3.1 tableau de température

4-La vocation de la ville:

-la ville a changé sa vocation agricole en vocation résidentielle.



2. LECTURE DIACHRONIQUE DE LA VILLE:

"Chaque ville a son histoire, sa personnalité, ses structures économiques et sociales. La nature des problèmes varie donc d'une ville à d'autre, comme d'un quartier à un autre ... car une ville, c'est de l'histoire cristallisée en formes urbaines"1 JEAN-PAUL LACAZE

-La lecture historique vise à faire ressortir le processus de formation urbaine de la ville et sa transformation dans le temps.

2.1 évolution historique de la ville de Baraki

A- BARAKI et la colonisation :

- A l'origine **Baraki** était une zone marécageuse. Son caractère rural se traduisait par les cinq fermes coloniales qui la formaient :

DALBOZ, RECAZIN (Baraki ville) ; RAFAEL (Bentalha) ; BELGODIR et MARHABA.

- En 1943, BARAKI d'aujourd'hui ne constituait au plan urbanistique qu'un lotissement (RECAZIN) approuvé le 25 du mois d'août de la même année. Le lotissement RECAZIN déjà existant couvrait une extension de l'espace physique urbain, c'est la cité de recasement « Cité Benggana » qui animait cette continuité urbaine.

- En 1958, Baraki était rattachée administrativement à la commune de SIDI MOUSSA qui la limite par le sud et l'y relie par le chemin départemental 14, actuellement chemin de wilaya 14 (CW 14). Ce découpage change en 1959, où elle fut rattaché à une autre commune qui se trouve au nord : EL-HARRACH

- Toujours rurale durant toute la période Coloniale, **Baraki** ne connaissait pas une urbanisation menaçante de ses terres agricoles vu sa position dans la Mitidja et la sauvegarde des potentialités agricoles de cette plaine qui était une préoccupation primordiale des colons.

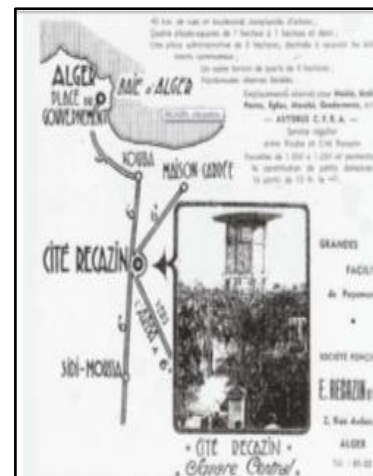


Figure 3.7 Baraki en 1927
source:document d'APC

B- BARAKI après l'indépendance :

- A la veille de l'indépendance les colons partaient déjà et **Baraki** perdait son caractère agricole. C'est alors que les terres privées agricoles sont vendues au profit de quelques algériens, ce qui se fait jusqu'à ces dernières années.

Une urbanisation timide est enregistrée le lendemain du départ des colons français mais, s'accélère aujourd'hui où nous assistons à une auto- construction de l'habitat individuel.

En effet, les implantations urbaines ont donné naissance à une agglomération secondaire sous la tutelle **d'El-Harrach** en 1966. Ensuite, durant la première décennie de l'indépendance, c'était le développement d'**Alger** qui avait induit une extension inévitable de cette localité par l'installation de différentes infrastructures. - C'est en 1977, suite à une réorganisation territoriale de la ville d'Alger, que Baraki est devenue commune à part entière avec la promulgation du décret N° 77/02 daté du **18-02-1977** qui s'est traduit par la création de nouveaux équipements dont le siège de l'assemblée populaire communale (A.P.C) auquel s'ajoutent différentes opérations qui ont contribué au développement urbain de Baraki à l'exemple de :

- ZHUN : cité 200 logements (1) ; zone habitation urbain non
- Résorption de l'habitat précaire ;
- Auto constructions ;
- Promotions immobilières.

- La période **1983 - 1990** est celle où Baraki a connu un essor remarquable dans le domaine de l'urbanisation. Actuellement elle a acquit le statut de circonscription administrative regroupant les territoires de **Baraki, Eucalyptus et Sidi Moussa** relevant de la wilaya Alger .

- Toutefois, notre terrain d'étude se limitera à la commune de Baraki située dans la **Mitidja** (l'une des meilleures plaines d'**Algérie**). Elle est l'exemple type d'une commune à vocation agricole qui subit de plus en plus le phénomène de l'urbanisation.

- De par sa proximité de la ville d'Alger et sa position intermédiaire entre les zones industrielles "**El-Harrach– Sidi Moussa – Gué de Constantine** ", il y a eu pour effet direct un accroissement urbain accéléré tant sous forme d'activité



Figure3.8 la création de la ville 1947
Source: document d' APC



Figure3.9 Baraki en 1957
source: document d'APC

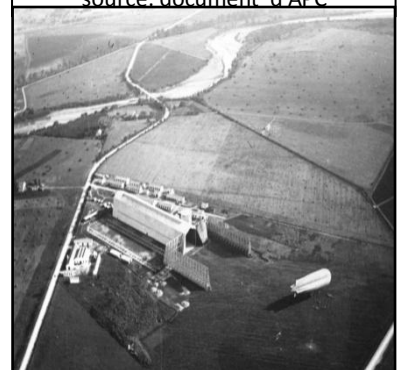


Figure 3.10 Baraki en 1957
source : documents d'APC



Figure 3.10 la croissance de la ville
1991
source: document d'APC

économique que d'habitat et d'équipement ; ce qui se traduit inévitablement par un effet pervers sur l'espace agricole.

- Croissance urbaine

Durant les années 2000, la commune de Baraki s'est définie par une urbanisation horizontale ou sont réalisés presque exclusivement des logements. Simultanément s'est développé l'habitat individuel à travers la prolifération de lotissement favorisant l'émergence d'ensembles disparates ainsi que la consommation progressive des terres agricoles, et la croissance était remarquable vers l'est, l'ouest et le nord.

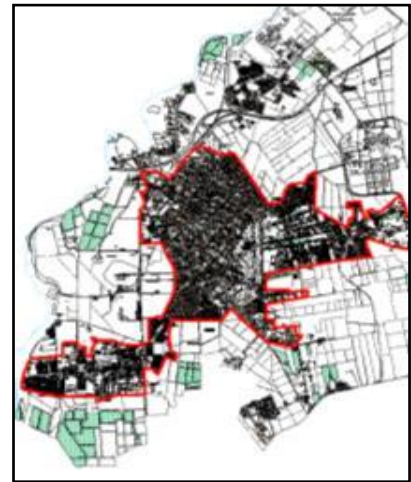


Figure 3.11 Baraki en 2000
source: document d'APC

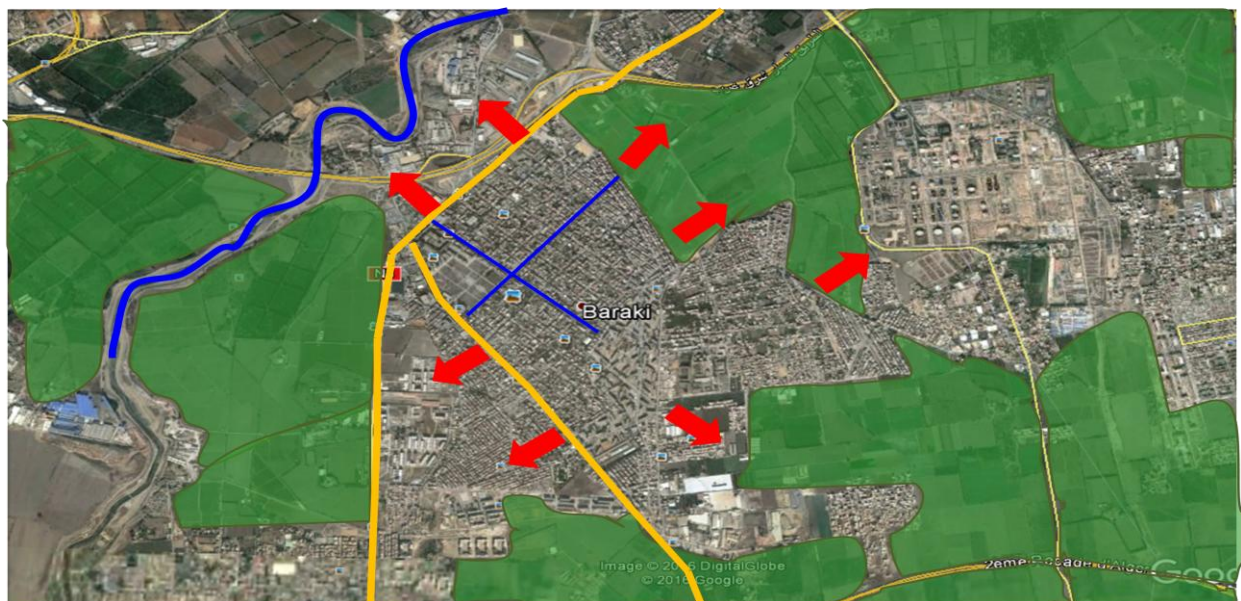


Figure 3.12 carte de synthèse de croissance

source: travail personnel

1.3 LECTURE SYNCHRONIQUE:

1 structure viaire:

1- Partie existante :

La commune de Baraki a une structure routière rectangulaire

1-1 Réseau routier interne :

Il est constitué par les chemins communaux ainsi que les routes secondaires et tertiaires.

- Chemins agricoles: sont le résultat de morcellement du parcellaire agricole.
- Réseau urbain : On parle de réseau secondaire et tertiaire.
- Voirie de liaison inter quartier et résidentielle : Cette voirie est de type damier avec deux axes principaux où la largeur de la chaussée est de 12m et le trottoir est de 0.9m.

1-2 Réseau routier externe :

Constitué par plusieurs grand axes de circulation représenté pour notre zone seulement par les chemins de wilaya qui assurent les liaisons intercommunales et régionales, on distingue :

le chemin de wilaya 14 : qui débute à Gué de Constantine et s'achève à Sidi-Moussa. Il est desservi par la route nationale 8 (Alger-El-Harrach – Blida) et est raccordé à l'échangeur rocade Sud au niveau de la route nationale 38.

• le chemin de wilaya 115 : qui assure les liaisons Alger - El-Harrach et l'Arbâa- Meftah. Il est raccordé à l'échangeur rocade Sud El-Harrach au niveau de l'hôpital Zemirli. Ces deux liaisons ont le même tronçon au Nord- Ouest de Baraki. La liaison avec les Eucalyptus est assuré par la route nationale 08.

• Chemin vicinal : il assure la desserte de la raffinerie de Sidi-Resine au Nord et la liaison du chemin de wilaya 115 à la route nationale 61 au Sud.

Il est à noter que tout le réseau de Baraki converge vers le chemin de wilaya 115 et le chemin de wilaya 14

-Analyse des voies principales .

-chemin de wilaya 115:

- Etat de chaussée: moyen
- Largeur de chaussée: 7m
- Etat de trottoir: moyen
- Largeur de trottoir: > 3m
- Observation: réfection de trottoir en cours de réalisation

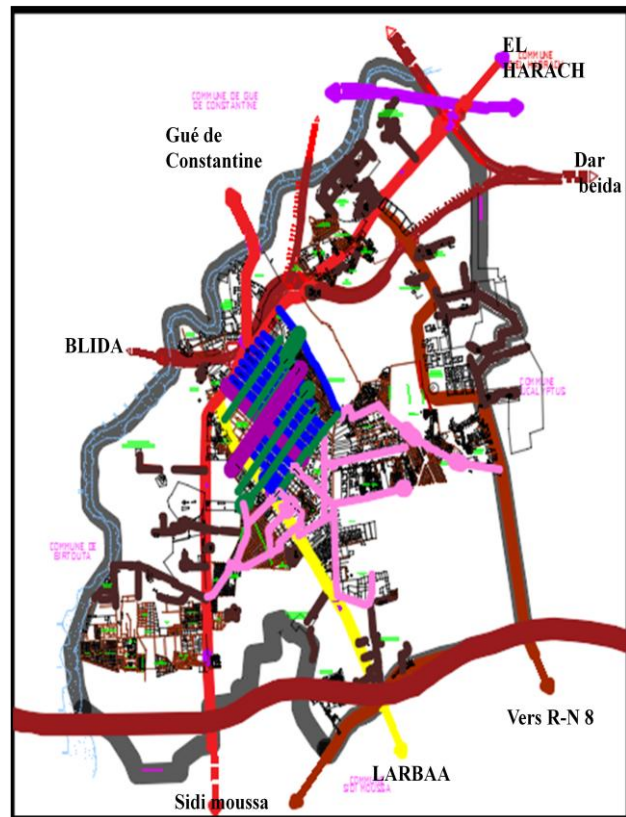


Figure 3.13 carte de réseau viaire
source :travail personnel



Figure 3.14 C.W 115

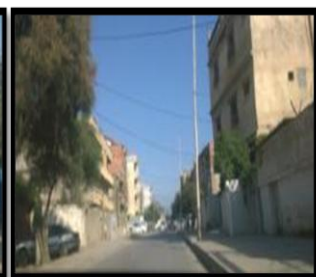


Figure 3.15 C.W 115

-Rue Mohamed Belarbi:

- Etat de chaussée: bon
- Largeur de chaussée: 7m
- Etat de trottoir: moyen
- Largeur de trottoir: > 3m
- Observation: présence d'arbres découpant le trottoir

en deux parties.

- stationnement sur les trottoirs



Figure 3.16 boulevard principal



Figure 3.17 boulevard principal

-Synthèse:

La majorité des voies de Baraki sont des voies de grand gabarit dont l'état est moyen.

la largeur de chaussée quant a elle est étroite (2*1 voie), avec absence des passages particulièrement pour les personnes à mobilité réduite.

-2 structure fonctionnelle :

La ville de Baraki se caractérise par une grande concentration de constructions à usages essentiellement résidentielle, il y a peu d'édifices commerciaux. Avec présence de bâtiments administratifs, religieux (Mosquée) ou sanitaire.

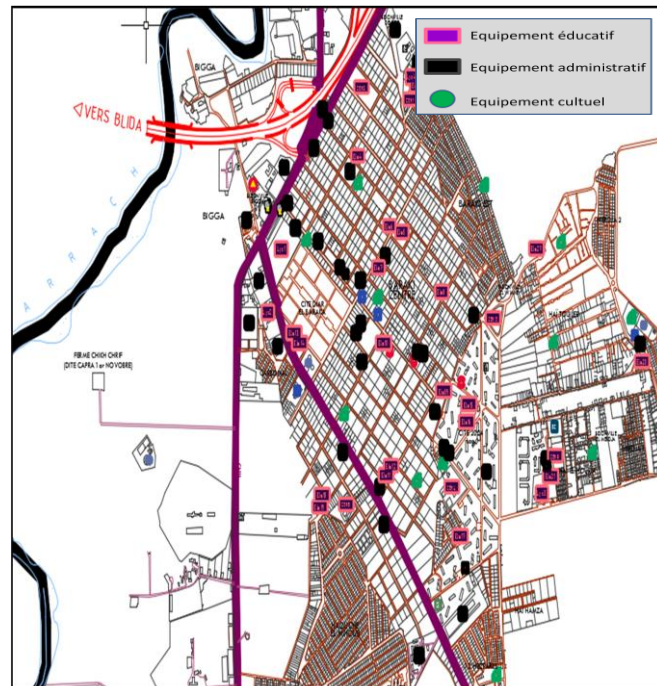


Figure 3-18 carte des équipements
source: travail personnel

-Différents infrastructures:

Infrastructures sociales:

Education

- 04 lycées de capacité d'environ 4000 places pédagogiques.
- 13 CEM d'environ de 7800 places pédagogique dont 03 en cours de réalisation.
- 37 écoles primaires d'une capacité de 15000 places pédagogiques.
- 01 crèche publique d'environ 300 places et 08 crèches privées de 1200 places .

Sanitaire:

- 02 polyclinique.
- 01 centre se santé.
- 01 centre de soin.

Infrastructure culturelle et sportives:

Culturelles

- 01 centre culturelle avec une salle de conférence de 350 places.
- 03 bibliothèques dont 01 en cours de lancement
- 02 maisons de jeune dont 01 en



Figure3.19 hotel elforsan

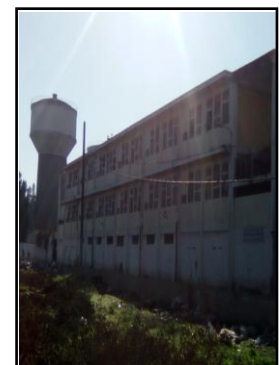


Figure3.20 ecole primaire

cours de réalisation.

Sportives:

- 02 stades comunaux:01les activités officielle, et 01 pour les entrainement.
- 08 stades de proximités sur l'ensemble de la commune
- 05 sales omnisports.



Figure 3.21 bibliotheque de baraki

Infrastructures administratives:

- 01 siège comunale disposant de tous les services.
- 04 annexes administratives réparties sur l'ensemble de la commune.

Infrastructures de base:

- Réseau routier: 152 Km de routes(02chemins de wilaya ,02 chemins vicinales ,autres routes urbains.)
- Réseau d'assainissement : 94 Km.
- Réseau eau potable : 120 Km.
- Réseau d'électrification : 100%
- Réseau de téléphonie : 90 % , à accroitre le nombre de lignes.

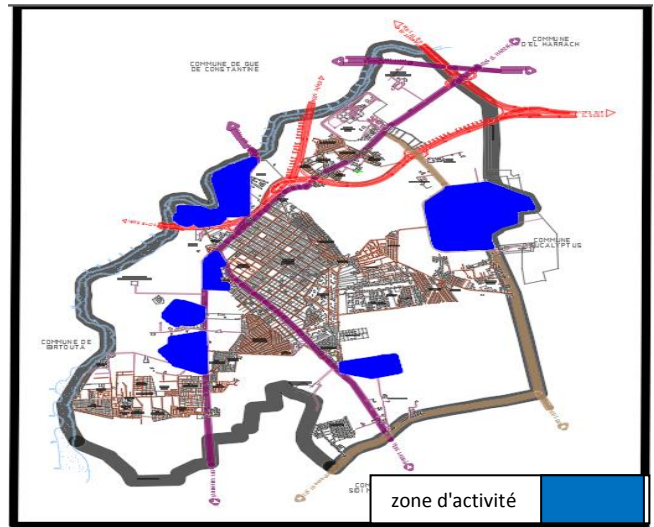


Figure 3.22 carte des activités source: travail personnel

-**Activité:** pour l'activité baraki est connue par son activité industrielle on a:

- raffinerie d'alger
- briqueterie de baraki
- marbrerie
- produit insecticide

2-4Cadre bâti :

L'habitat individuel prédomine le collectif et le précaire, car il occupe la majeure partie de la surface urbanisée.

Il représente « la part du lion . » 91,80 % de la surface de l'habitat, en absence du contrôle des autorités local, le nouveau tissu était anarchique dû, à des réalisations spontanées puisque c'est des terres privées, le résultat c'est le rétrécissement des terres fertiles de haute valeur agricole d'une part, et d'autre part c'est la perte du cachet urbain puisque c'est une urbanisation démesurée, le plus souvent ce sont des citadins qui sont venus s'y installer, travaillant dans les secteurs secondaires et tertiaires à Alger.

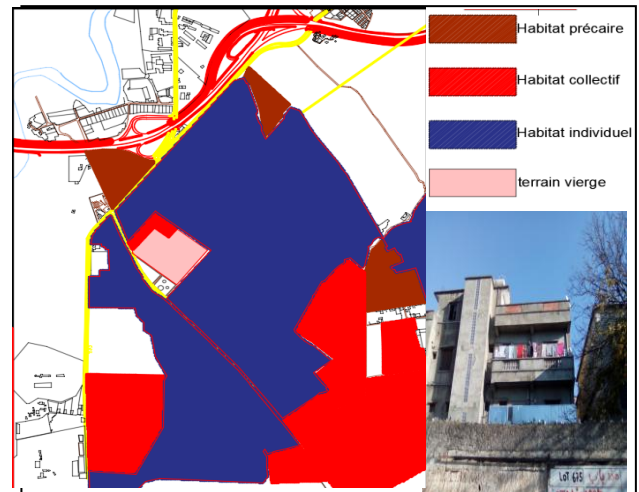


Figure 3.23 carte de bâti source: travail personnel

5- synthèse de l'analyse :

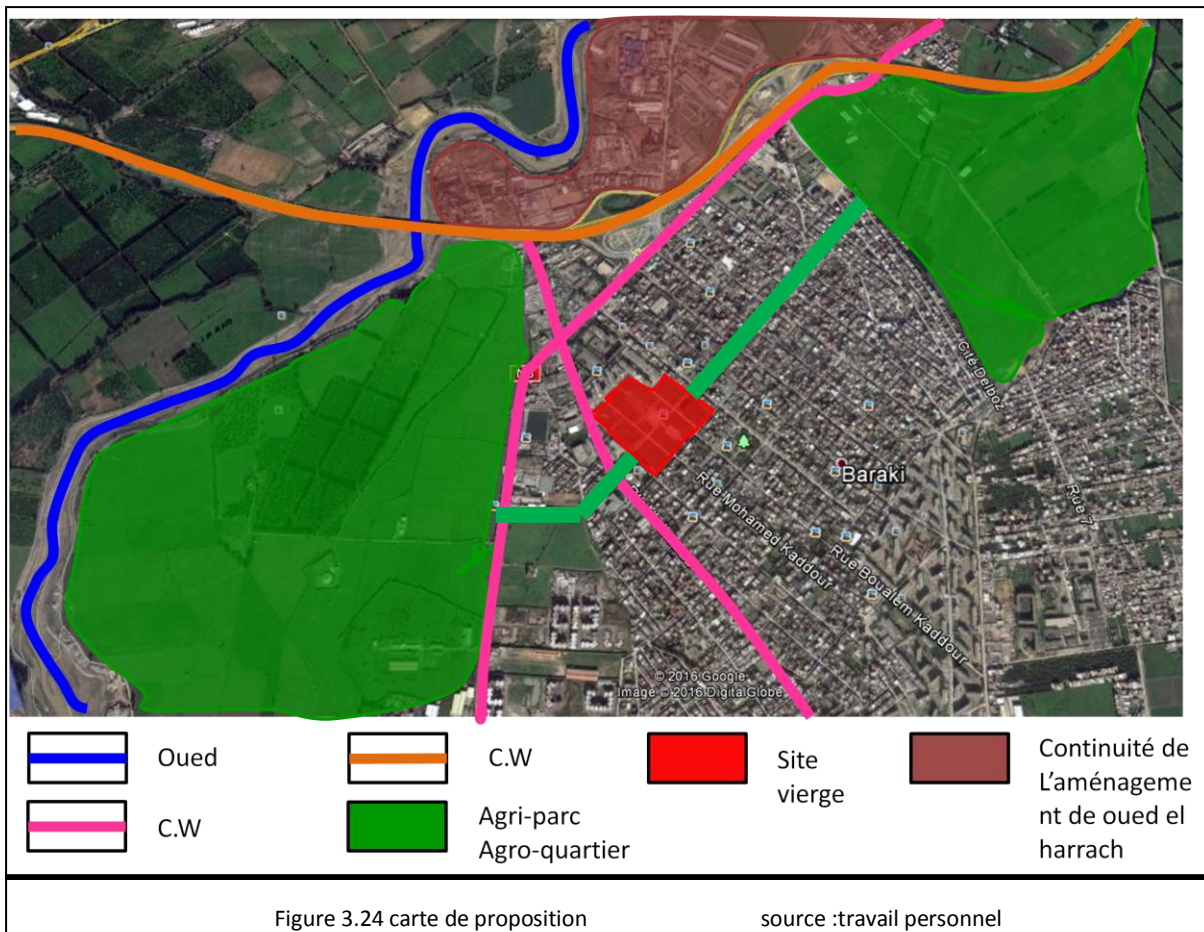
Les problèmes:

- Manque d'identité architecturale.
- manque d'équipement
- Absence d'inter modalité (Réseau de bus reste périphérique absence de ligne du tramway, aucune desserte à l'intérieur des quartiers).
- le problème de voirie et l'étroitesse de voie
- Absence de voies piétonnes et des voies cyclables.
- Manque d'aires de stationnement .
- une faible activité industrielle et agricole
- Manque d'espaces de loisir, d'espaces verts et de détente (mis à part le jardin public et des espaces verts périphériques).
- Faible capacité de charge de l'infrastructure par rapport au projets :les pôles d'habitat et le pôle de régénération urbaine El-Harrach - Baraki.

-d'après l'analyse faite, on a conclu que le centre ville de Baraki n'a pas encore atteint un degré d'évolution saturé, d'où la nécessité d'accentuer son évolution par :

- réhabilitation et réanimation du centre historique.
- restructuration du système viaire
- Améliorer la place du piéton et des personnes à mobilité réduite dans la ville.
- Réanimation de certains axes structurant la ville.
- Renforcer le tracé existant de la trame.
- Elargir les axes structurants
- Transformer certaines voies à double sens à des voies à sens unique .cette opération créera plus d'espaces de stationnement et minimisera les problèmes de circulation
- Réaliser une coulée verte au bord des voies périphérique
- La préservation des terres agricoles
- La création des agriparc
- La création d'un éco-quartier
- Injecter des espaces de loisirs et de détente à l'intérieur des quartier .

1-4la proposition d'aménagement à l'échelle de la ville:

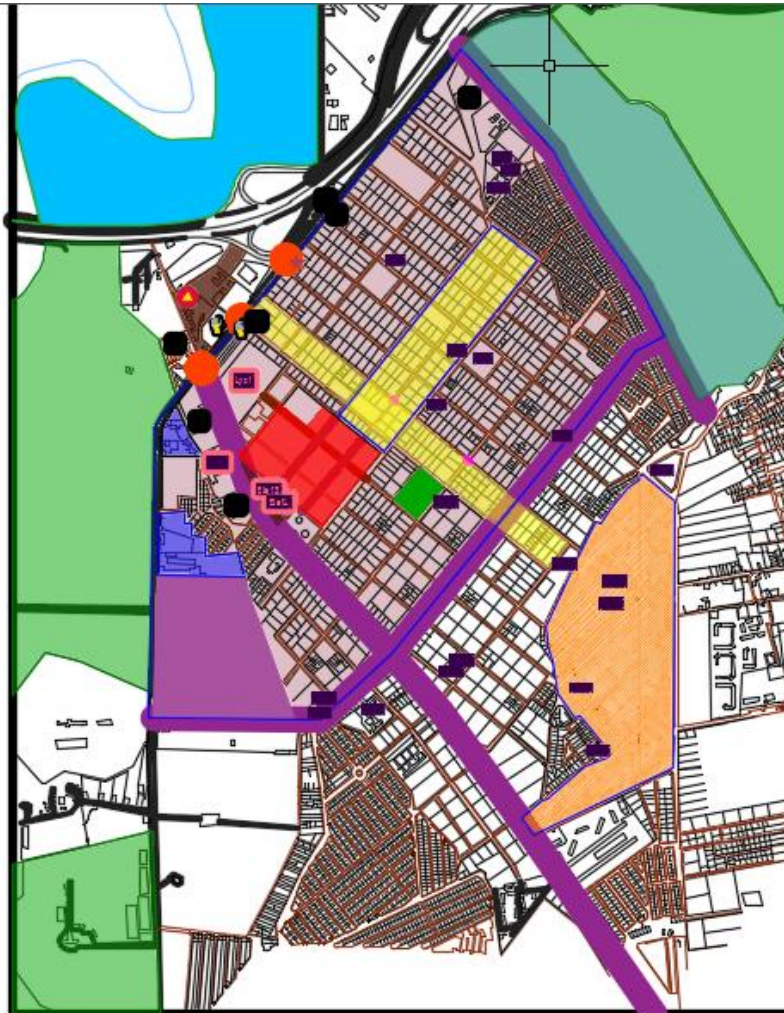


-Baraki est une ville qui a perdu sa vocation agricole.

-Cette proposition consiste à rendre à la ville sa vocation agricole en créant un agri-parc et un agro-tourisme qui seront reliés par un boulevard urbain qui traversera un éco-quartier.

-La réalisation de ce projet permettra de juguler le phénomène de l'étalement urbain en conférant à la ville un aspect écologique.

AA33



-Continuité du projet de réaménagement des berges de Oued El Harach et la ville en espaces de loisirs et de détente

-la préservation des terres agricoles
-la création des agriparc
-la création d'un agro-quartier

-réhabilitation et réanimation du centre historique

-Injecter des espaces de loisirs et de détente à l'intérieur des quartier .

-res tructuration du système viarie
-Améliorer la place du piéton et des personnes à mobilité réduite dans la ville.
-Réanimation de certains axes structurant la ville.
-Renforcer le tracé existant de la trame.
-Elargir les axes structurants
-Transformer certaines voies à double sens à des voies à sens unique cette opération créera plus d'espaces de stationnement et minimisera les problèmes de circulation
-réaliser une coulée verte au bord des voies périphérique

-délocalisation des usines

-démolition d'habitat précaire

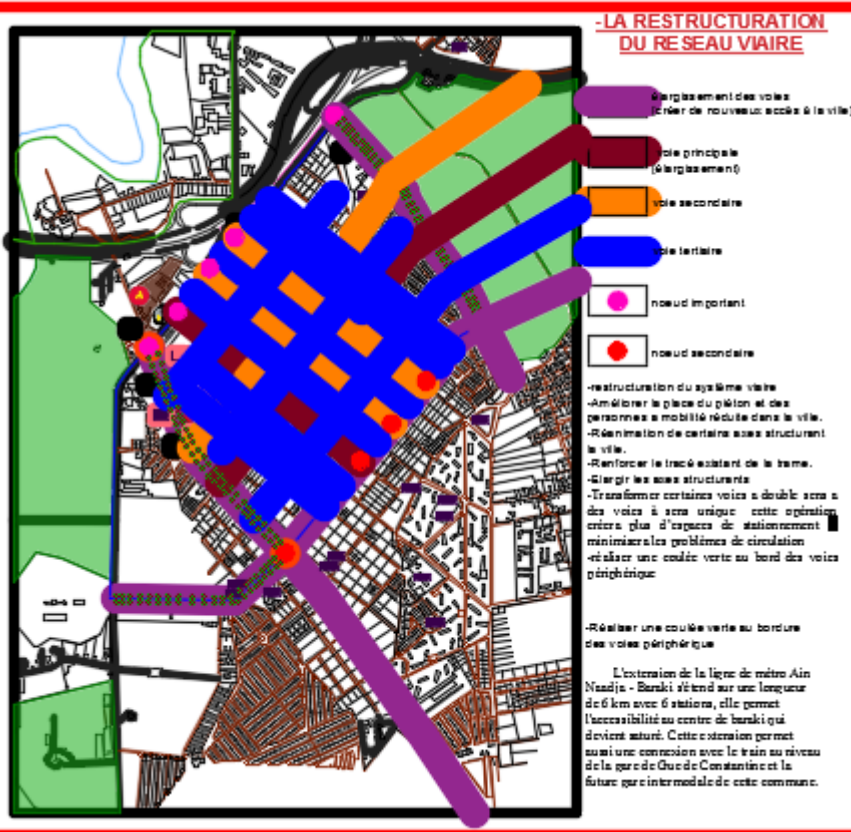
-Augmenter le commerce de proximité dans les quartiers résidentiels.

-projeter des équipements

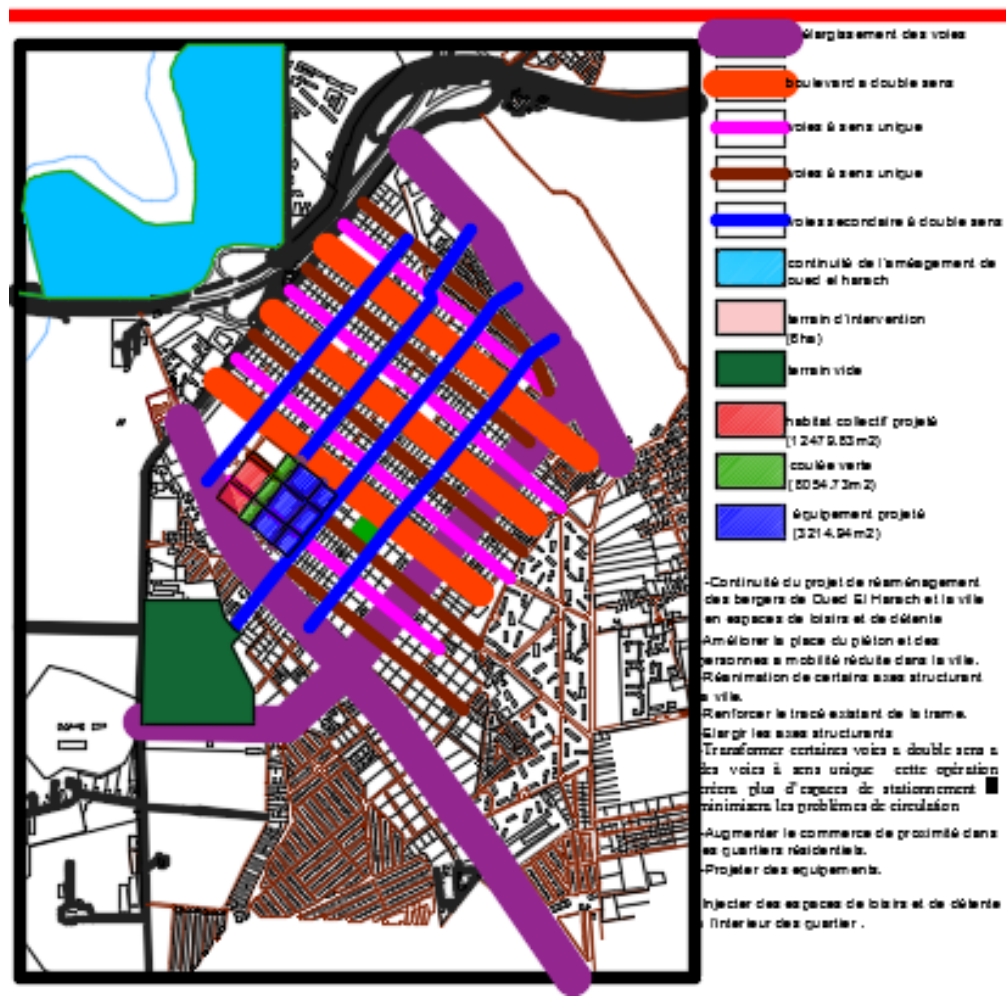
-Injecter des espaces de loisirs et de détente à l'intérieur des quartier.

-Remembrement de certaine parcelles pour l'agriculture urbaine.

A3



A3



1. Choix du site:

Le choix du site est fondé sur plusieurs facteurs :

- La disponibilité foncière(le site d'intervention est d'une surface de 10 Ha).
- L'environnement immédiat du site et sa relation avec les différents équipements de la ville.
- Le site est situé à la périphérie de la ville ce qui donne une facilité d'accessibilité.



Figure 3.25 carte de situation du terrain d'intervention source: google earth

2- présentation de site d'intervention

-Le site d'intervention fait partie du centre de Baraki qui se trouve à la périphérie nord de la commune, il constitue l'entrée nord de la ville .

3- Situation

il est situé à la périphérie de la ville de Baraki, qui présente un quartier d'habitat individuel. il se situe à l'intersection du chemin de wilaya N°115 qui mène vers Larabaa et le chemin de wilaya N°14 qui mène vers sidi moussa. Il se trouve a proximité du noyau historique.

4-Limite:

-le site d'intervention est limité :

-au nord par benghazi, au sud hawch mihoub, à l'est les terres agricoles et à l'ouest cité récazine.

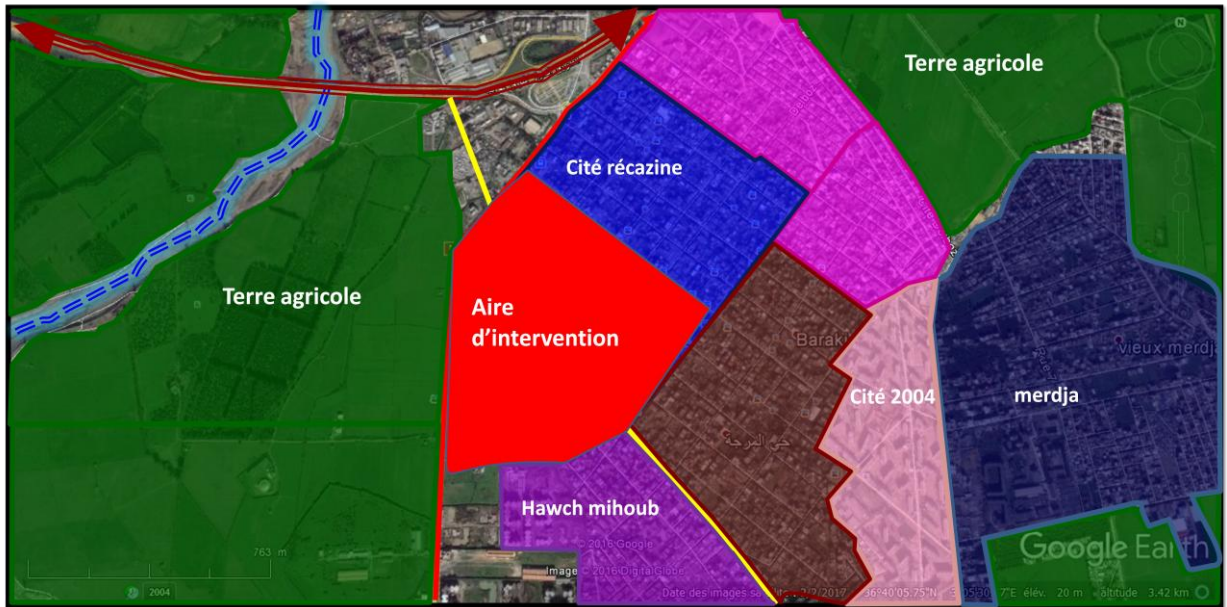


Figure 3.26 carte de limites

source: google earth

-IL est limitée au nord est par Baraki centre, au sud ouest par le CW14 et des terres agricoles, au sud par des terres agricoles et la cité AADL en cours d'achèvement. Il se situe à la jonction de plusieurs entités urbaines constituant le tissu urbain de Baraki.



Figure 3.27 carte de situation du site d' intervention

source: google earth

le site occupe une position centrale au sein de la zone d'étude; par ailleurs morcelée par des sous unités urbaines fortes : boulevard périphérique longeant une bande de logements individuels, le cw115 un autre boulevard transversal à la limite du square, le site du lycée, la cité des 386 logements et la cité de Diar El Baraka.



Figure 3.28 habitat collectif



Figure 3.29 CW 14



Figure 3.30 le site d'intervention

- Morphologie du périmètre urbain:

-Le quartier Diar El Baraka se localise sur un terrain plat de dimensions réduites, limité à ses alentours au Nord par le CW14, au Sud et à l'Est par des lotissements d'habitats individuels, et à l'Ouest par le CW14.

-Milieu naturel :

-Le jardin public ainsi qu'une rangée d'arbres au niveau du site « Diar El Baraka » sont la seule potentialité naturelle du site.

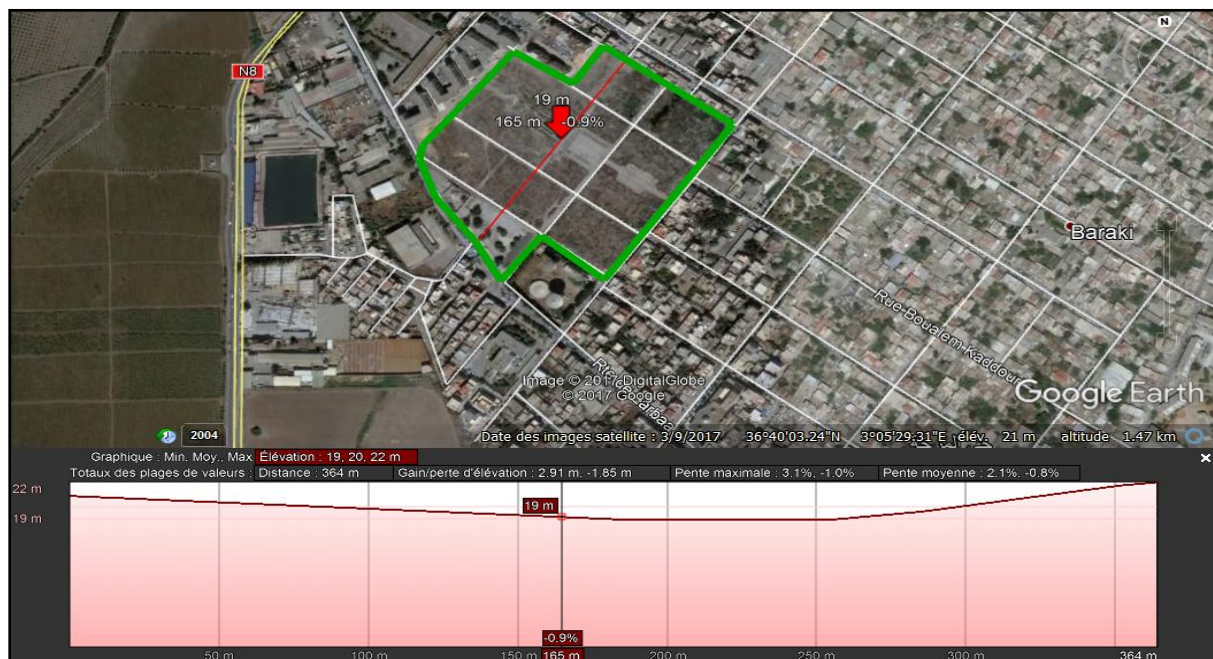
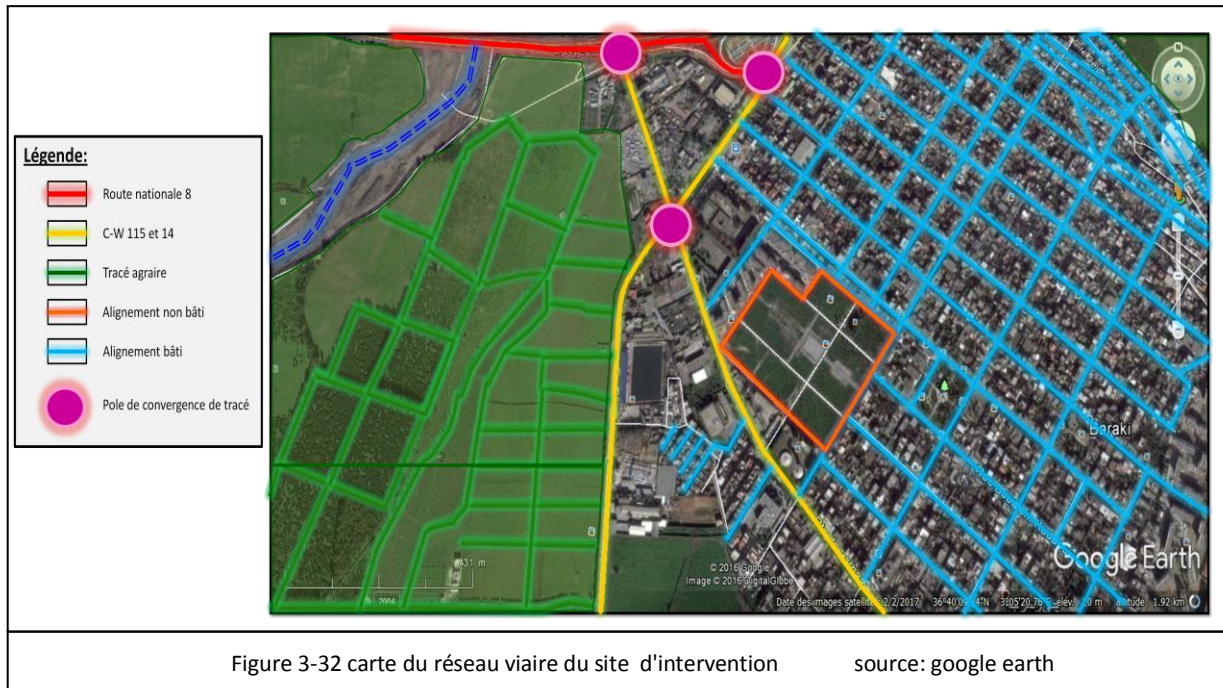


Figure3. 31 profile topographique

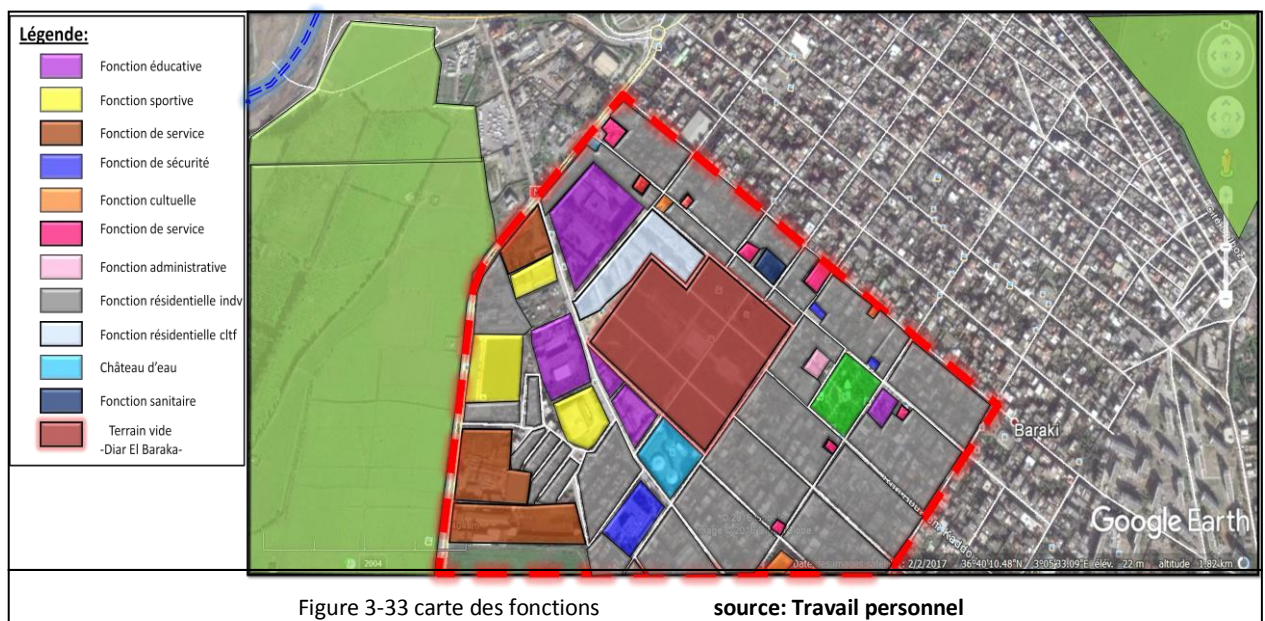
source :google earth

Milieu naturel :



Le périmètre d'étude élargi est structuré longitudinalement et transversalement comme suit :

- La voie principale qui est le cw14 limite la partie nord est urbanisée .
- Le CW 115, voie principale de desserte et de liaison régionale et locale .
- Les traverses de liaisons verticales (et transversales) de la ville, matérialisées par une multitude de voies secondaires et tertiaires
- Un réseau de voies de desserte inter quartier, organisé soit en rue ou ruelle.



-Un caractère résidentiel est recensé le long du CW 115 caractérisé par l'habitat collectif et individuel. Le long du boulevard Mohamed Belaribi, sont érigés des équipements d'enseignement secondaire, et des activités tertiaires (banque). Des activités commerciales sont venues renforcer l'animation du boulevard.



Figure3-34 centre de soin



Figure3-35 jardin public



Figure 3-36 mosquée

3- problématique spécifique

3-1- problème à l'échelle urbaine :

-Le site est une assiette vierge dans un milieu urbain à proximité du noyau ancien.

-la densité d'habitation de la ville de Baraki est tellement élevée qu'elle confère à cette dernière l'aspect d'une cité dortoir.

- les tissus sont hétérogènes.

- manque la notion de façade urbaine puisque l'alignement est matérialisée par des murs et clôtures (complexe sportif, daïra,..).

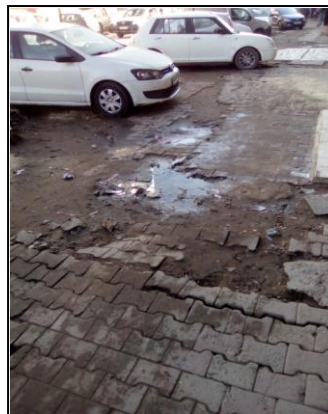


Figure 3-37
trottoir en mauvais état



Figure3-38
voie étroite dégradée

3-2 problème à l'échelle infrastructurelle:

- insuffisance de structure de liaison et les nœuds d'échange en surcharge.

-dégradation des voies

-étroitesse des voies

-manque d'espace de stationnement

-manque de voies piétonnes.



Figure 3-39 façade urbaine

3-3 problème à l'échelle fonctionnelle:

- absence d'équipement de services et de poly fonctionnalité en général.
- manque d'activités de loisir et de détente.
- Manque d'équipement à caractère commercial qui répond aux besoin des habitants.
- absence d'aménagement des espaces communautaire (jardin placette).
- Manque d'équipements sanitaires et culturels
- Terres agricoles abandonnées



Figure 3-40 jardin de baraki

- Thématique d'intervention

Partant de la problématique posée, envisageons les suggestions d'aménagement suivant :

- Suivre l'homogénéité du tissu urbain de la ville.
- Créer des aires de stationnement, place de rencontre pour renforcer les relations et la solidarité sociale.
- Développer un système de voirie pour la zone d'intervention assurant la connexion des axes structurant qui l'entourent.
- Revaloriser le paysage urbain à travers des édifices à valeur architecturale, des aménagements urbains et opérations d'embellissement mais également penser à la réintroduction des espaces verts dans la composition urbaine.
- la préservation des terres agricoles
- la création des agriparc et agro-tourisme
- la création d'un éco-quartier

4-Schéma de structure projeté

Le schéma de structure consiste à projeter un système viaire qui est en relation avec le système viaire existant, la forme du terrain et sa topographie dont la proposition consiste à :

- Donner une importance au chemin de wilaya N°115, en procédant à un élargissement et un réaménagement pour l'ériger en boulevard.
- Élargir la voie carrossable afin de créer un nouveau accès à la ville.
- Élargir les voies de Said Yahyaoui et Mohamed Belarbi pour assurer la liaison entre les différents quartiers de la ville.
- Prolonger les voies Mohamed Kaddour et de Boualem Kaddour à l'intérieur du site d'intervention
- Prolonger les voies Ahmed Nazef et Mohamed Benamzal qui relient la ville avec le site d'intervention.
- Créer une voie secondaire à l'intérieur du site d'intervention qui relie le boulevard Mohamed Belarbi et le chemin de wilaya N°115
- Transformer certaines voies à double sens en des voies à sens unique ; cette opération créera plus d'espaces de stationnement et minimisera les problèmes de circulation
- Améliorer la place du piéton et des personnes à mobilité réduite dans la ville.
- -Réanimer certains axes structurant la ville.

schéma de structure:

-Le découpage permet d'avoir un plan des différents ilots sur lequel a été effectué le programme d'aménagement urbain :

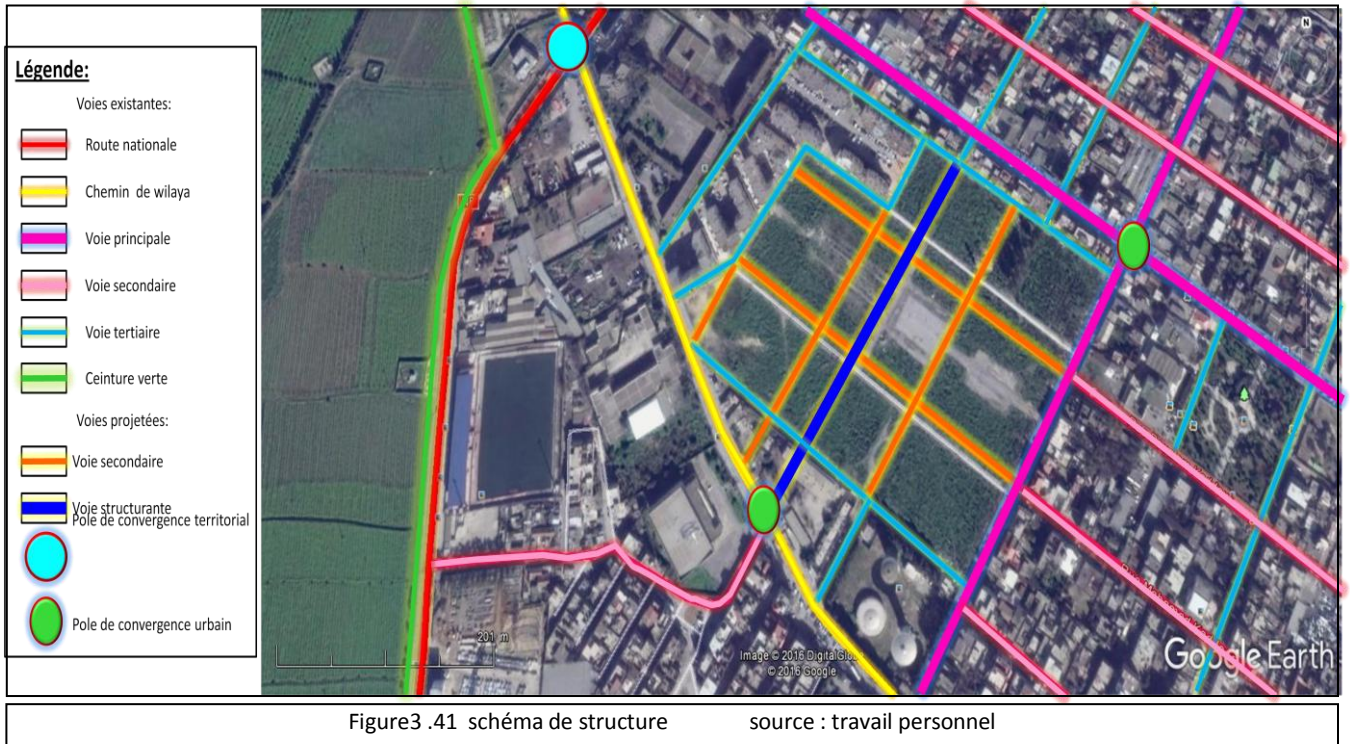


schéma de structure:



-  voie secondaire
-  voie tertiaire
-  voie secondaire projetée
-  voie tertiaire projetée
-  axe structurant projeté
-  voie principale projetée



-Programme projeté:

-Selon les résultats de l'analyse faite des problèmes divers ont été recensés. A l'effet de solutionner ces problèmes un programme d'aménagement répondant aux besoins de la ville a été proposé.

-Le site d'intervention revêt deux(02) parties séparées par une coulée verte qui va animer ce dernier. Cette coulée verte constituera un lieu de rencontre pour les habitants de la ville d'autant plus que seul un jardin y existe. Aussi elle sera assimilée à "un poste avancé", si l'expression le permet, voire même une porte qui va s'ouvrir sur un agri-parc, autrement dit un lien entre l'urbain et les terres agricoles.

-La première partie sera réservée à l'habitat semi collectif avec un cœur d'îlots partiellement vide. Cet emplacement est retenu pour réaliser la continuité spatiale de l'habitat et la jonction entre les deux types d'habitat (habitat collectif existant et semi-collectif projeté). Pour procurer plus de confort aux habitants du semi-collectif les façades ont une large vue sur la coulée verte.

-La deuxième partie sera réservée aux immeubles multi-fonctionnels et aux équipements afin d'animer le site avec différentes activités (commerce, service, habitat).

FONCTION	PROGRAMME	SURFACE
Ebergement	Semi-collectif	1.704 Ha
	Multifonctionnel	1.45 Ha
	Multifonctionnel	0.8Ha
Loisirs	Coulée verte	1.67 Ha
Education	Ecole	0.51 Ha
	médiathèque	0.56 Ha
commerce	Centre multi fonctionnel	1.63 Ha

Figure 3.1 tableau des activités source: travail personnel

-Le semi-collectif:

NOMBRE D'ÎLOTS	NOMBRE DE BLOC		NOMBRE DE LOGEMENT		GABARIT
	Ilot 1	Ilot 2	Simplex	Duplex	
2	8	6	28	28	R+2

Figure 3.2 tableau du programme pour le semi-collectif

semi-collectif

-on a deux ilots pour le semi-collectif, ils sont limités au nord et à l'est par l'habitat collectif existant ,et au sud et à l'ouest par la coulée verte projetée.

(le détails est en annexe)

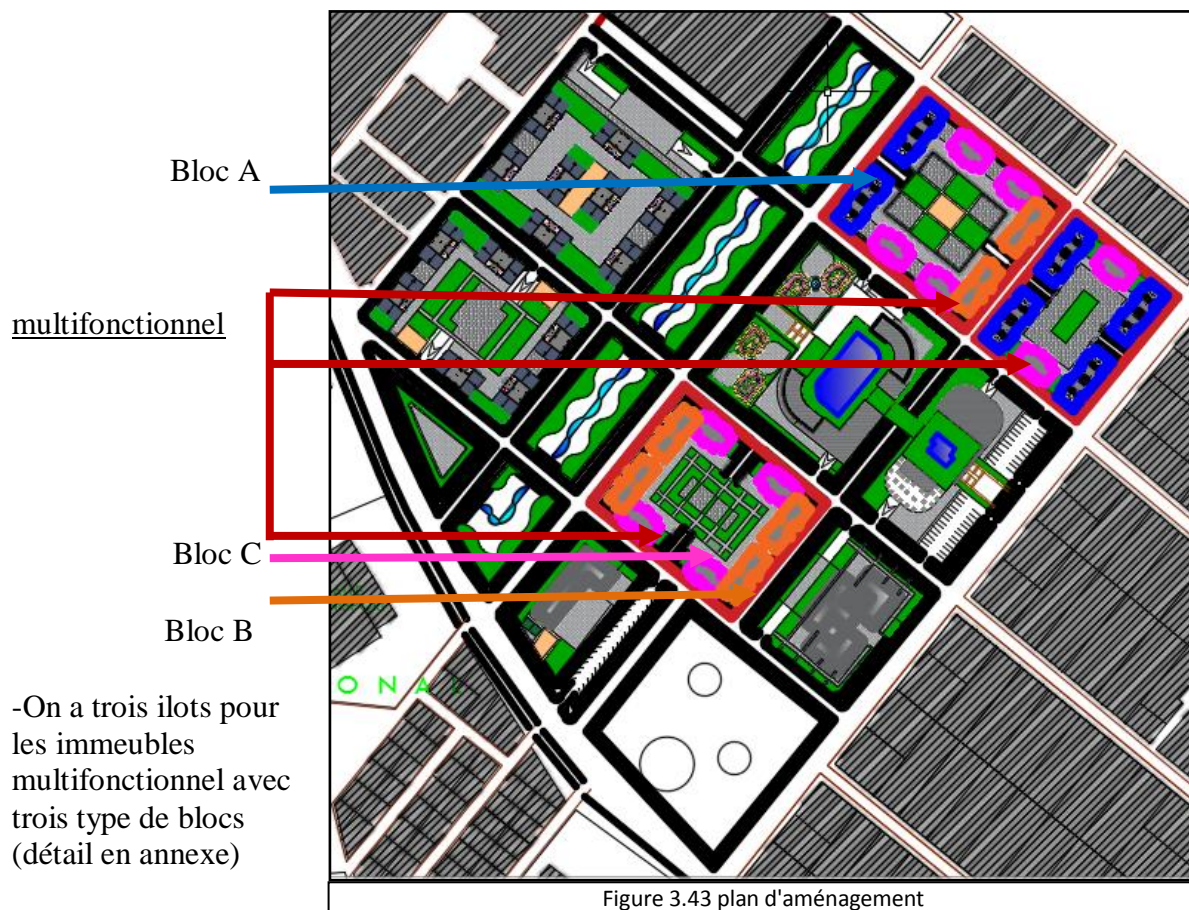


Figure 3.42 plan d'aménagement

2-Le immeubles multifonctionnel:

NOMBRE D'ILOT	TYPE DE BLOC	NOMBRE DE BLOC			FONCTION			GABARIT		
		A	B	C	commerce	service	logement	A	B	C
3	2(A, B,C)	6	6	10	RDC	R+1	Le reste du bloc	R+6	R+7	R+6

Figure 3.3 tableau du programme pour les immeubles multifonctionnel



3-Les équipements:

Type d'équipement	surface	gabarit
Centre commercial	6200m ²	Le max R+4
Médiathèque	1230m ²	Le max R+2
Ecole primaire	470m ²	R+1

Figure 3.4 tableau des équipements

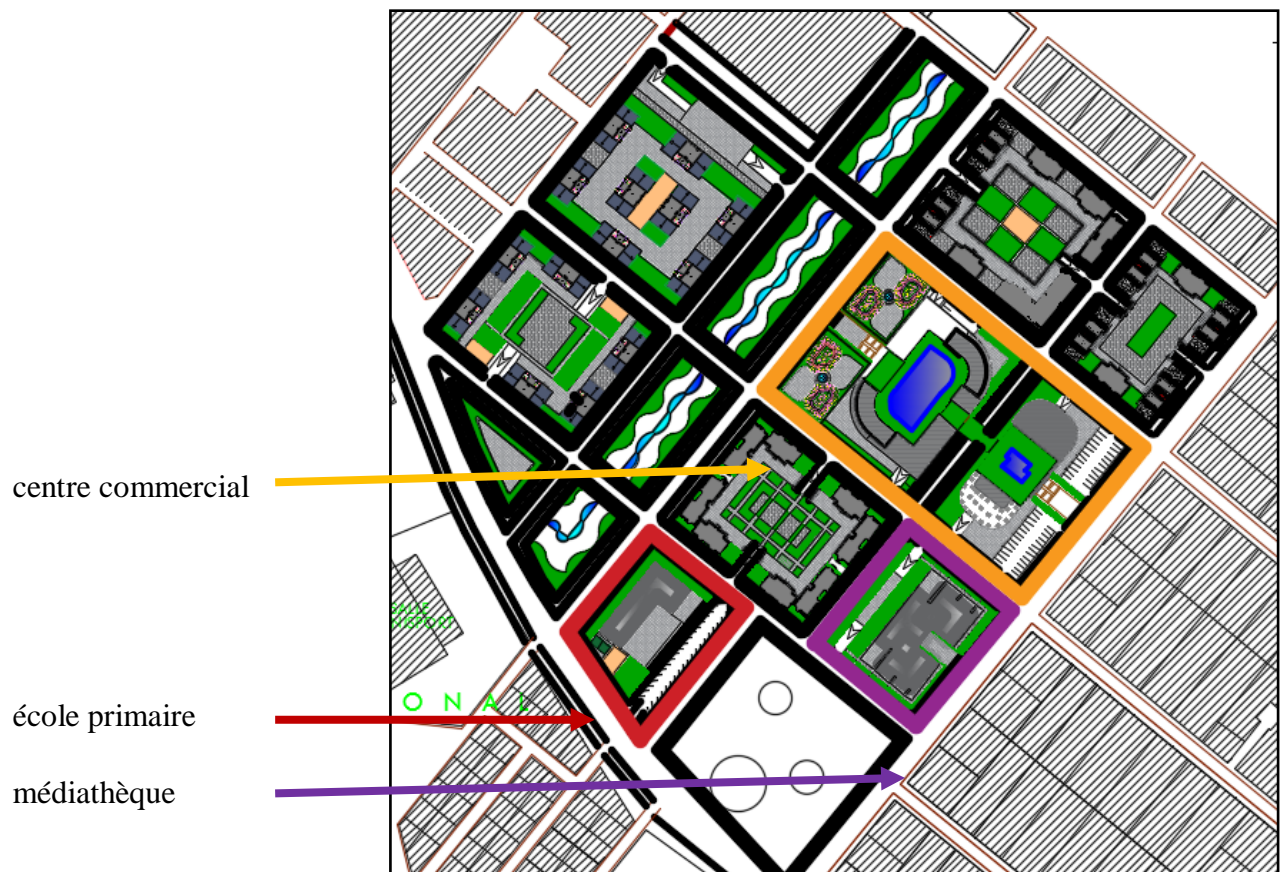


Figure 3.44 plan d'aménagement

-Plan de composition urbaine :

Plan d'aménagement du projet urbain :

Ce plan d'aménagement vise à :

- Éliminer la rupture entre les différentes zones de la ville en développant la trame viaire .
- Répondre aux besoins de la ville : habitations et équipements .
- Préserver la vocation de la ville en valorisant l'activité agricole .
- Créer un milieu urbain favorable en aménageant les espaces publics et verts.

A3



Présentation du projet architectural :

Choix de l'ilot:

Il est dû à:

- Sa situation sur le prolongement du parcours structurant la ville.
- Sa situation au centre du site
- L'endroit est agréable et offre des vues panoramiques(la coulée verte).
- Relier les deux boulevards structurant la ville.

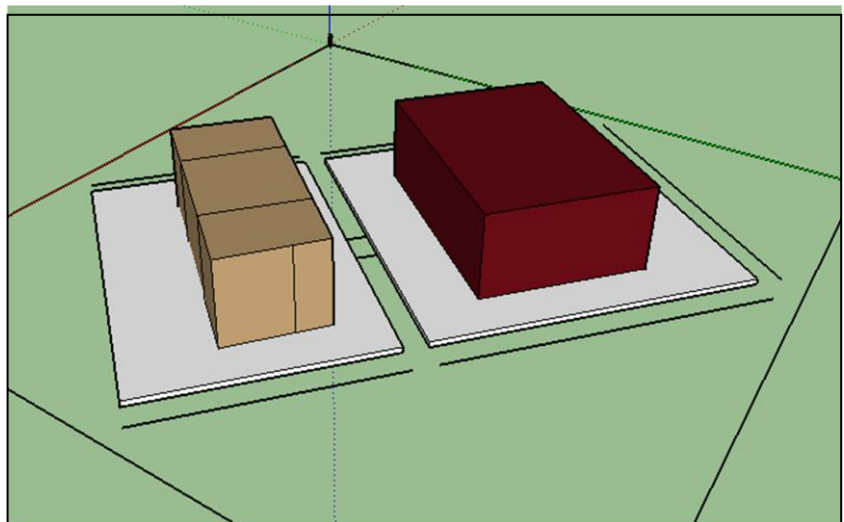
Choix du projet :

Le projet porte sur la création d'un centre multifonctionnel à la nouvelle entrée ouest de la ville de Baraki ce qui va renforcer l'offre commerciale de la ville. Le projet a pour objectif de développer le commerce de périphérie ainsi que les services pour répondre aux besoins de la population de la ville .

Le projet vise à exploiter les ressources locales de la ville et favoriser la production agricole, il doit être doté d'un hypermarché qui sera un espace de vente des produits agricoles bios .

Composition volumétrique :

Etape01 :le projet comprend deux volumes ayant chacun la forme rectangulaire, tout en gardant un espace central à l'intérieur de chaque volume réservé aux activités de détente.

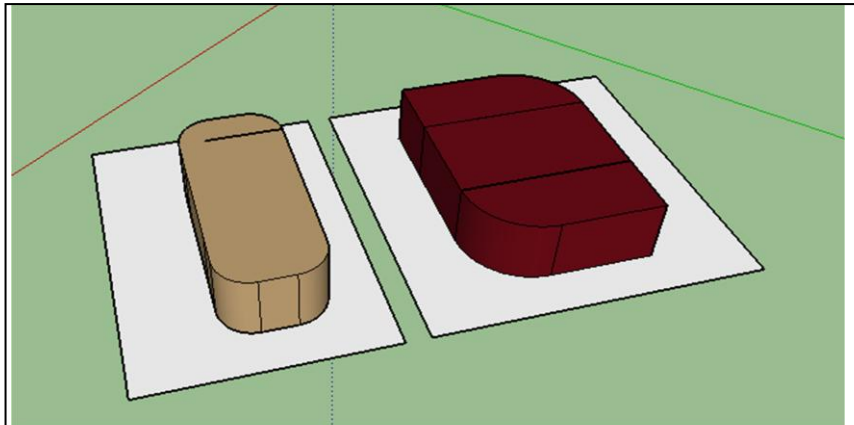


Etape 1

Figure 3.45 composition volumétrique 1

source: travail personnel

Etape 02 : les angles de ces deux volumes sont de forme arrondies et ce pour leur donner une fluidité et une flexibilité.



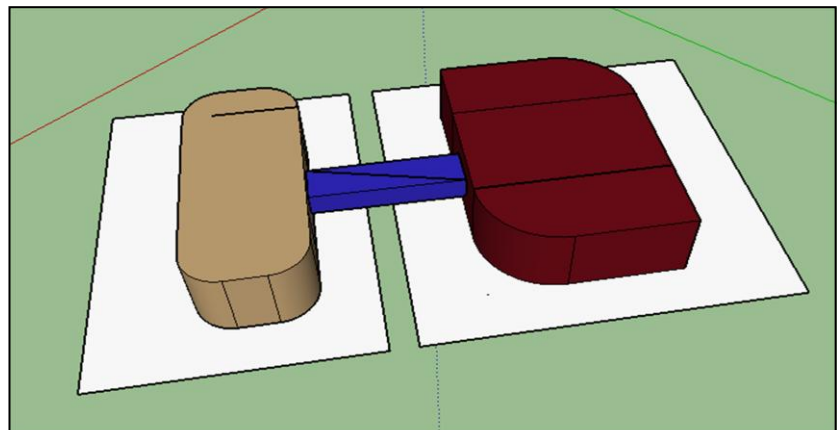
Etape 2

Figure 3.46 composition volumétrique 1

source: travail personnel

Etape 03 :

la relation entre les deux volumes est concrétisée par la réalisation d'une passerelle qui permet une continuité spatiale entre les deux volumes.



Etape 3

Figure3.47 composition volumétrique

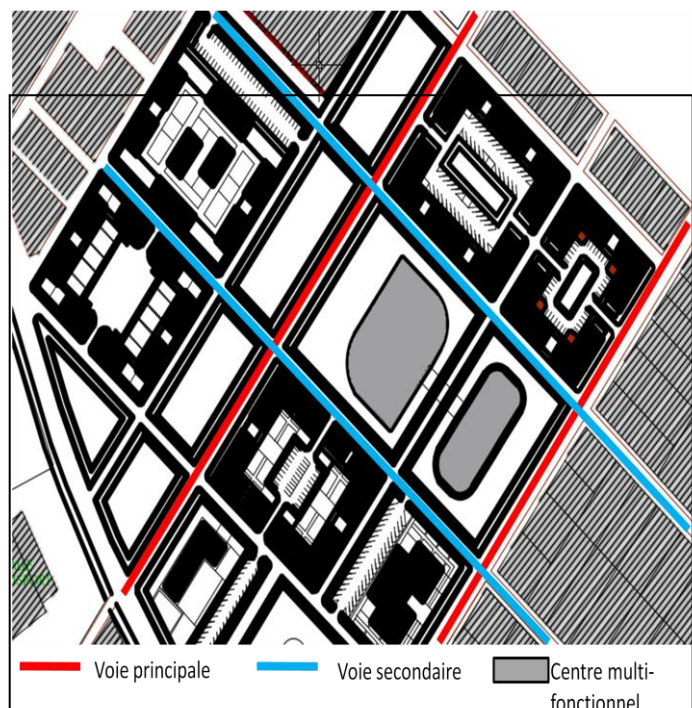
source: travail personnel

-Accessibilité :

le projet est accessible par des voies proposées:

2 voies principales

2 voies secondaires
(voir détails en annexe) .



Voie principale Voie secondaire Centre multi-fonctionnel

Figure 3.48 carte d'accessibilité

source: travail personnel

-Illustration du projet :

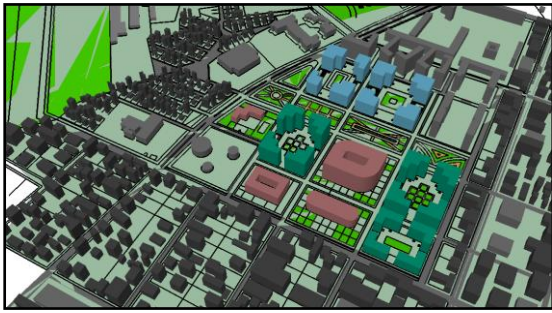


Figure 3.49 composition urbaine



Figure 3.51 le semi collectif



Figure 3.53 médiathèque



Figure 3.54 centre commercial



Figure 3.56 coulée verte

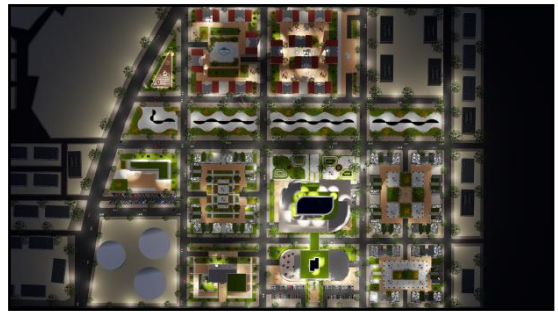


Figure 3.50 plan d'aménagement du site d'intervention



Figure 3.52 immeuble multifonctionnel



Figure 3.54 centre commercial



Figure 3.55 centre commercial



Figure 3.57 coulée verte

-CONCLUSION :

-Tout au long de cette année on a essayé d'apprendre comment élaborer un processus d'une planification dans un milieu urbain.

-Dans ce mémoire on a traité le phénomène de l'étalement urbain qui est un des problèmes majeurs de la planification de la ville, on a choisis la ville Baraki qui a connu une croissance incontrôlée et démesurée.

-Le projet urbain s'avère une démarche opportune pour trouver des réponses au situation complexe de l'urbain, il définit les stratégies d'actions qui s'inscrivent dans une réflexion territoriale.

-On a voulu à travers notre intervention, donner une nouvelle image à la ville à travers la restructuration et le renouvellement de la ville en assurant la liaison entre l'architecture et la préservation de l'environnement face à l'artificialisation des sols et face à l'étalement urbain, prenant en compte les différents aspects urbain afin d'assurer un bon fonctionnement urbain, économique et sociale en intégrant la notion écologique.

-CONCLUSION :

-Il ressort de l'étude réalisée dans le cadre de ce mémoire que le projet urbain s'avère être la solution idoine au phénomène de l'étalement urbain fort préjudiciable aux plans environnemental, social et économique.

Le projet urbain est une démarche opportune pour trouver des réponses aux questions suscitées par les situations complexes de l'urbain car ledit projet définit les stratégies d'actions qui s'inscrivent dans le cadre d'une réflexion territoriale.

-Dans ce mémoire est traité le phénomène de l'étalement urbain qui est un des problèmes majeurs de la planification urbaine. Aussi la ville Baraki se trouve être une parfaite illustration de ce phénomène du fait de la croissance incontrôlée et démesurée du bâti se manifestant par la consommation abusive des terres agricoles d'une part et l'artificialisation des sols d'autre part. Par ailleurs, la prolifération de l'habitat précaire et des constructions illicites érigés sur des terres agricoles sont un témoignage indiscutable de l'utilisation irrationnel du foncier agricole. Le but de notre intervention donc est de freiner cet étalement par la restructuration et le renouvellement urbain afin de donner une image nouvelle à la ville de Baraki. La nouveauté de cette image découlera essentiellement de la préservation des terres agricoles.

-Enfin, le problème de l'étalement urbain nécessite pour sa résorption la mise en place d'un dispositif légal basé sur la notion de projet urbain qui comportera bien entendu des spécificités selon les besoins de la ville. Cela va empêcher les populations de s'étaler en dehors du périmètre urbain d'une part et conférer un cachet attractif à la ville d'autre part.

Liste des figures:

-Chapitre 1:

-Figure1: carte de situation.....6

-Chapitre 2:

Figure 2.1 Carte du réseau routier de la ville du Havre ; Source : Google, Wikipédia.....	19
Figure 2.2 Le site de Soquence et du Grand Stade, Source : wikipédia.....	19
Figure 2.3 Le nouveau pont de l'entrée du Havre ; source : wikipédia.....	19
Figure 2.4 Le site de Soquence et du Grand Stade de la ville du Havre, Source : wikipédia....	20
Figure 2.5 Le carrefour Sémard-Pressensé ; Source : wikipédia.....	20
Figure 2.6 Le carrefour Sémard-Pressensé ; Source : wikipédia.....	20
Figure 2.7 Le nouveau visage de l'entrée du Havre ; Source : wikipédia.....	20
Figure 2.8 La promenade paysagère ; Source : vidéo, une entrée de ville entièrement rénovée.....	20
Figure 2.9 La ville du Havre demain ; Source : vidéo, un nouveau visage pour l'entrée d'une.....	21
Figure 2.10 situation géographique ;source google earth	22
Figure 2.11 Quartier Mermoz avant et après rénovation.....	23
Figure 2.12 schéma des percés vers l'extérieur du quartier.....	23
Figure 2.13 schéma de principe	24
Figure 2.14 Situation et limites de la ville Kronserg,.....	25
Figure 2.17 schéma de découpage parcellaire.....	25
Figure 2.16 image du projet.....	26
Figure 17 Découpage des ilots.....	26
Figure 2.18 Schéma de structure viaire.....	27
Figure 2.19 Coupe1 : rue principale.....	27
Figure 2.20 rue secondaire 1.....	28
Figure 2.21 rue secondaire 2.....	28
Figure 2.22 rue partagée.....	29
Figure 2.23 image du projet.....	29
Figure 2.24 image du projet.....	29
Figure 2.25 Schéma de gabarit et mixité.....	30
Figure 2.26 Schéma sur le rapport entre le plein et le vide.....	30
Figure2.27 Façade sur le jardin.....	31
Figure 2.28 Façade sur le cœur d'ilot.....	31
Figure2.29 Solaire.....	31
Figure2.30 Éolienne.....	31
Figure2.31 image du projet.....	31
Figure2.32 image du projet.....	31
Figure2.33 image du projet.....	32
Figure2.34 image du projet.....	32

-Chapitre 3:

Figure 3.1 situation géographique de la ville. source google earth.....	34
Figure 3.2 limites de la ville de Baraki.....	35
Figure 3.3 limites de la ville. source google	35
Figure 3.4 carte géotechnique ;source: document APC.....	36
Figure 3.5 coupe topographique de la ville de baraki source: google earth.....	36
Figure 3.6 carte des zones urbanisées source: mémoire fin d'étude.....	37
Figure 3.7 Baraki en 1927 ;source:document d'APC.....	38
Figure3.8 la création de la ville 1947 ;Source: document d' APC.....	39
Figure3.9 Baraki en 1957 ;source: document d'APC.....	39
Figure 3.10 Baraki en 1957 ;source : documents d'APC.....	39
Figure 3.11la croissance de la ville 1991 ;source: document d'APC.....	39
Figure 3.12 Baraki en 2000 ;source: document d'APC.....	40
Figure3.13 carte de synthèse de croissance source: travail personnel.....	40
Figure 3.14 carte de réseau viaire ;source :travail personnel.....	41
Figure 3.15 C.W 115.....	41
Figure 3.16C.W 115.....	41
Figure 3.17boulevard principal.....	42
Figure 3.18 boulevard principal.....	42
Figure 3-19 carte des équipements ;source: travail personnel.....	42
Figure3.20 hotel elforsan.....	42
Figure3.21 ecole primaire.....	42
Figure 3.22 bibliotheque de baraki.....	43
Figure 3.23 carte des activités source: travail personnel.....	43
Figure 3.24 carte de bâti source: travail personnel.....	43
Figure 3.25carte de proposition source :travail personnel.....	45
Figure 3.26 carte de situation du terrain d'intervention source: google earth.....	49
Figure 3.27 carte de limites source: google earth.....	50
Figure 3.28 carte de situation du site d' intervention source: google earth.....	50
Figure 3.29 habitat collectif.....	51
Figure 3.30 CW 14.....	51
Figure 3.31 le site d intervention.....	51
Figure 3-33 carte du réseau viaire du site d'intervention source: google earth.....	52
Figure 3-34 carte des fonctions source: Travail personnel	52
Figure3-35 centre de soin.....	53
Figure3-36 jardin public.....	53
Figure 3-37 mosquée.....	53
Figure 3-38 trottoir en mauvais état.....	53
Figure3-39 voie étroite dégradée.....	53
Figure 3-40 façade urbaine.....	53
Figure 3-40 jardin de baraki.....	54
Figure3 .41 schéma de structure source : travail personnel.....	56
Figure 3.42 plan d'aménagement.....	60
Figure 3.43 plan d'aménagement.....	61
Figure 3.44 plan d'aménagement.....	62
Figure 3.45 composition volumétrique 1 source: travail personnel.....	64
Figure 3.46 composition volumétrique 1 source: travail personnel.....	65

Figure3.47 composition volumétrique source: travail personnel.....	65
Figure 3.48 carte d'accessibilité source: travail personnel.....	65
Figure 32 image du projet.....	67
Figure 33 assemblage poteau-poutre.....	68
Figure 34 assemblage poteau-poutre.....	68
Figure 35 détails plancher collaborant.....	68
Figure36 détail jardin terrasse.....	68
Figure 3.49 composition urbaine.....	69
Figure 3.50 plan d'aménagement du site d'intervention.....	69
Figure 3.51 le semi collectif.....	69
Figure 3.52 immeuble multifonctionnel.....	69
Figure 3.53 médiathèque.....	69
Figure 3.54 centre commercial.....	69
Figure 3.54 centre commercial.....	69
Figure 3.55 centre commercial.....	69
Figure 3.56 coulée verte.....	69
Figure 3.57 coulée verte.....	69

